

Centre d'Animation de la Vie Locale AGIR

Assemblée Générale 2020

Mercredi 7 Octobre à Auzances



Sommaire

A/ Rapport moral 2019	p. 2
B/ Rapport d'activités 2019	p. 4
I. Généralités	p. 4
II. L'accueil et l'accompagnement des habitants	p. 11
III. Le secteur Famille/Parentalité	p. 18
IV. Le secteur Enfance	p. 28
V. Le secteur Jeunes	p. 36
C/ Compte de résultat et bilan 2019 et Budget prévisionnel 2020	p. 49
D/ Perspectives et Projets 2020	p. 53
E/ Vote du montant des adhésions 2021	p. 55
F/ Annexes	p. 56
I. Nos partenaires et sous-traitants	p. 56
II. Revue de presse 2019	p. 58

A/ Rapport moral 2019

Bonsoir à toutes et à tous, bienvenue à l'Assemblée Générale du Centre d'Animation de la Vie Locale AGIR.

Nous voici réunis, un peu tardivement cette année en raison des circonstances sanitaires, pour faire le bilan de l'année 2019.

Je tiens pour commencer à remercier l'ensemble des salariées pour son dévouement et son travail au sein de l'association, notamment lors de ces derniers mois qui ont été si particuliers. Elles ont poursuivi leurs missions, continué les projets qui pouvaient l'être, et préparé l'avenir.

Notons que Justine Vincent a quitté pour d'autres horizons le C.A.V.L. AGIR en septembre 2019 et a été remplacée par Hélène Godefroy, qui occupe depuis janvier 2020 le poste de Chargée d'Accompagnement et de Développement Social dont une des missions consistera à la mise en place et aux développements de nouveaux dispositifs, par exemple le Réseau Citoyen de Services.

En 2019, le C.A.V.L. AGIR a poursuivi son action dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'insertion. En effet, comme chaque année, l'association a mené à bien des projets avec les écoles et a pérennisé certains dispositifs pour les habitants, citons par exemple l'accompagnement à la scolarité, les ateliers linguistiques et mobilité, les ateliers de prévention dans les collèges...

Les différents accueils de loisirs ont bien évidemment reçu des enfants et des adolescents et depuis le 13 novembre 2019, le local ados est ouvert gratuitement aux adhérents de 11 à 17 ans les mercredis de 13h30 à 17h30, hors vacances scolaires.

De plus, nous avons obtenu la certification APTIC, qui permet à ceux qui le souhaitent et en ont besoin, d'acquérir des connaissances et des compétences numériques indispensables de nos jours : nous avons pu nous en rendre compte en étant confrontés à cette crise sanitaire.

De plus, 2019 a de nouveau été une année riche en projets pour l'association. Evoquons quelques actions phares de l'année écoulée :

- L'association a pris une part active au Service National Universel en juin 2019 puisqu'elle a proposé un module de formation au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin pour les jeunes. Cela a été une réussite et a mis en lumière dans les médias le C.A.V.L. AGIR.
- Huit collégiens d'Auzances ont commencé à préparer une compétition internationale de robotique, la Robocup, qui devait avoir lieu à Bordeaux.
- Des collégiens volontaires ont bénéficié de l'apport d'une troupe de théâtre pour nourrir leur réflexion, notamment sur le thème du racisme, de la différence et des préjugés.

Malheureusement, certains de ces projets n'ont pu aboutir en raison des difficultés sanitaires que nous avons traversées. Espérons que certains seront reconduits l'an prochain.

En outre, le projet d'un bus itinérant s'est retrouvé au cœur de nos préoccupations cette année et le sera pour l'année à venir. Son but est d'amener aux habitants de tout le territoire intercommunal des services divers et variés (ateliers, RAM itinérant, aide administrative...). Des devis ont été demandés puis des

réunions avec des élus et un premier comité de pilotage en novembre 2019 ont permis de nourrir notre réflexion. Vous trouverez l'historique de ce projet dans le rapport d'activités.

J'en profite pour exprimer ma gratitude envers la Directrice de notre structure, Delphine Cromarias, qui n'a pas ménagé sa peine pour tenter de concrétiser ce projet et pour rechercher des financements. Espérons vraiment que 2021 verra aboutir ce service qui nous permettra d'étendre notre action et de toucher davantage d'habitants. En effet, notre association est très attachée au bien commun, elle a la volonté d'œuvrer et de se rendre utile pour tous, sans distinction. C'est vraiment là le cœur de son action.

Nous souhaitons également associer les élus de la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine à notre réflexion car il nous semble qu'ils sont à même de cerner les besoins de la population. Je les en remercie.

Pour finir, outre la communauté de communes que je viens d'évoquer et qui est l'un de nos partenaires incontournables, je remercie tous nos autres partenaires pour leur écoute, leur confiance, leur soutien et leurs conseils.

La Présidente, Nadia GREWIS

B/ Rapport d'activités 2019

I/ Généralités

Le Centre d'Animation de la Vie Locale AGIR est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, créée le 27 septembre 1995.

Elle possède deux agréments :

- ✓ « Centre Social » délivré par la CAF
- ✓ « Jeunesse et Education Populaire » délivré par l'Etat

1. Les différents secteurs d'intervention de l'association

✓ **L'accueil et l'accompagnement des habitants**

Accueil et accompagnement des habitants dans les démarches du quotidien

Accueil et accompagnement spécifique des parents ou accueillants

Accueil et accompagnement spécifique des 12-25 ans

Accueil et accompagnement spécifique des publics en insertion

Accueil et accompagnement spécifique des associations

Accueil de partenaires dans les locaux de l'association

✓ **La famille et la parentalité**

Actions en partenariat avec le groupe scolaire Fernand Gory

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Loisirs à partager en famille

Questions de parents

Réseau parentalité

✓ **L'enfance (3-11 ans)**

Accueil de Loisirs « Les Grenouilles » (vacances scolaires)

Accueil de Loisirs « MICADO » (mercredis)

✓ **La jeunesse (12-25 ans)**

Accueil de Loisirs « Jeunes » pour les 11-17 ans

Point Information Jeunesse et ateliers de prévention dans les collèges

Dispositif « Promeneurs du net »

2. Le fonctionnement de l'association

2.1. La gouvernance

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de membres actifs qui peuvent être des parents, des jeunes ou encore des associations, auxquels s'ajoutent des membres de droit (élus de la communauté de communes « Marche et Combraille en Aquitaine » à raison d'un représentant par tranche de 2500 habitants).

Les administrateurs sont nommés pour un an.

2.2. Les bénévoles

En dehors des bénévoles investis au sein du Bureau et du Conseil d'Administration, l'association AGIR peut compter sur l'implication de 3 bénévoles qui participent activement chaque semaine à l'animation de l'accompagnement scolaire :

- Jean-Marc et Catherine ANDRAL
- Liliane GUIARD

L'association peut également compter sur l'aide d'autres bénévoles ou d'autres associations lors de manifestations ponctuelles, comme ce fut le cas cette année pour l'organisation du spectacle du mois de décembre.

Rappelons que c'est grâce à l'implication active des habitants que le projet du centre social peut se construire et se développer.

2.3. L'équipe salariée

AGIR a employé **15 personnes différentes sur l'année 2019** (9 permanents, 6 saisonniers).

L'équipe permanente de l'association est constituée de 6 personnes au 31/12/19:

- ✓ **Direction Centre social** : Delphine CROMARIAS
- ✓ **Accueil/secrétariat/comptabilité** : Laure GREGOIRE
- ✓ **Chargée de mission Famille-Parentalité** : Florence ROLLIN
- ✓ **Coordination secteur Enfance** dont direction des ALSH Micado et Les Grenouilles : Fabienne CONCHON
 - Animation ALSH MICADO** : Sabrina ABRANTES
 - Animation ALSH Les Grenouilles petites vacances** : Florence ROLLIN (salariée permanente) + 1 salarié(e) BAFA en contrat d'engagement éducatif
 - Animation ALSH Les Grenouilles été** : 1 salarié BAFA, 3 salariés BAFA en contrat d'engagement éducatif
- ✓ **Coordination secteur Jeunes dont direction de l'ALSH Jeunes** : Céline HERNY
 - Animatrice ALSH Jeunes jusqu'à fin août** : Justine VINCENT
 - Animatrice ALSH Jeunes vacances d'octobre** : Florence ROLLIN (1^{ère} semaine) + 1 salarié en CEE (2^{ème} semaine)
- ✓ **Animation du Pôle Ressources Mobilité et du Réseau Citoyen de Services, de janvier à septembre** : Justine VINCENT (démission puis sortie des effectifs le 12 septembre).

Une offre pour un poste de chargé(e) d'accompagnement et de développement social, à temps partiel (24h) dans un premier temps, a été diffusée. Seulement 5 candidatures ont été reçues. 3 entretiens ont été réalisés. La période d'essai a dû être interrompue. La salariée a quitté l'association le 8 novembre. C'est la directrice qui a pris en charge les différents dispositifs et l'animation des ateliers mobilité, le temps de recruter une nouvelle personne. Il a été fait le choix par les administrateurs de proposer une offre d'emploi à 35h. L'offre a été publiée rapidement après le départ de Mme MAGNAT et le recrutement a été effectué avant les vacances de Noël. Les candidatures ont cette fois-ci été nombreuses. Hélène GODEFROY, titulaire d'un Master « Dynamiques et Actions Sociales Territoriales », rejoindra l'équipe d'AGIR le 21 janvier 2020.

- ✓ **Agents d'entretien (3h/semaine)** : Carole CHUIN embauchée le 21 janvier 2019 a donné sa démission et est sortie des effectifs le 22 octobre. Elle ne sera remplacée qu'en début d'année 2020.

2.4. Nos partenaires

Retrouvez la liste détaillée de nos partenariats 2019 en annexe.

2.5. Lieux et horaires d'ouverture

Pour l'année 2019, le centre social accueille le public à **Auzances** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 09h00 à 12h00.

2.6. Les locaux

Le siège social de l'association est situé à Auzances (51 avenue de la gare) depuis le 1^{er} janvier 2018. La commune d'Auzances met à disposition un local au premier étage du bâtiment pour les bureaux et un local au rez-de-chaussée qui accueille l'ALSH « Jeunes » et d'autres activités (ateliers linguistiques, ateliers PARI, réunions, etc.)

L'association loue toujours un garage à Evaux les Bains. Il est utilisé comme espace de stockage.

L'ALSH MICADO, ouvert depuis septembre 2017, se déroule quant à lui dans un espace délimité de l'école élémentaire d'Auzances, mis à disposition par la communauté de communes.

La commune de Mainsat a mis à disposition de l'ALSH « Les Grenouilles » le rez-de-chaussée du Château des Portes pour les vacances d'hiver et de printemps. Toutefois, les enfants n'ont pu y être accueillis le reste de l'année, le château nécessitant des travaux afin de garantir la sécurité des enfants. L'accueil durant les vacances d'été s'est déroulé à l'école de Mainsat, mise à disposition par la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, et à l'école d'Auzances dans l'espace dédié à l'ALSH MICADO durant les vacances de Toussaint.

2.7. Les véhicules

L'association disposait jusqu'en août 2019 de 3 véhicules : un véhicule 5 places et deux minibus 9 places. Le minibus le plus ancien n'était plus en état de circuler, il a été fait le choix de ne pas le remplacer et de faire appel à des entreprises de transport. Le véhicule 5 places ne pouvant plus circuler lui non plus, il a été fait le choix de le remplacer par une Ford Fiesta en location longue durée.

La commune d'Auzances met également à disposition un bus 15 places pour acheminer les enfants à l'ALSH Les Grenouilles pendant les vacances d'été et ponctuellement pendant les petites vacances. Les communes dont les enfants fréquentent l'ALSH ont signé une convention avec la commune d'Auzances qui les engage à participer aux frais de carburant et d'entretien du véhicule. AGIR recrute alors un chauffeur sur les périodes concernées.

2.8. Public bénéficiaire et adhérents

L'association s'adresse à tous : enfants, adolescents, adultes, familles et associations.

Le public accueilli est composé :

- ✓ de personnes adhérentes de l'association (qui participent à des activités)
- ✓ de personnes accueillies autour des différents services : demandes liées à l'emploi, informations diverses, consultation d'Internet et de la presse locale, revues et périodiques, photocopies...

2.8.1. Montant de la cotisation d'adhésion 2019

La pratique des activités implique l'adhésion à l'association. Cette adhésion est validée par le paiement d'une cotisation valable pour l'année civile. Jusqu'en 2018, le montant de la cotisation variait selon l'âge et l'origine géographique de l'adhérent. L'Assemblée Générale de 2018 a voté en faveur d'une cotisation d'adhésion unique de 5€ pour l'année 2019, quels que soient l'âge et le lieu d'habitation.

Pour rappel, le montant de la cotisation est réévalué et voté chaque année par l'Assemblée Générale pour l'année N+1.

2.8.2. Typologie des adhérents et évolution

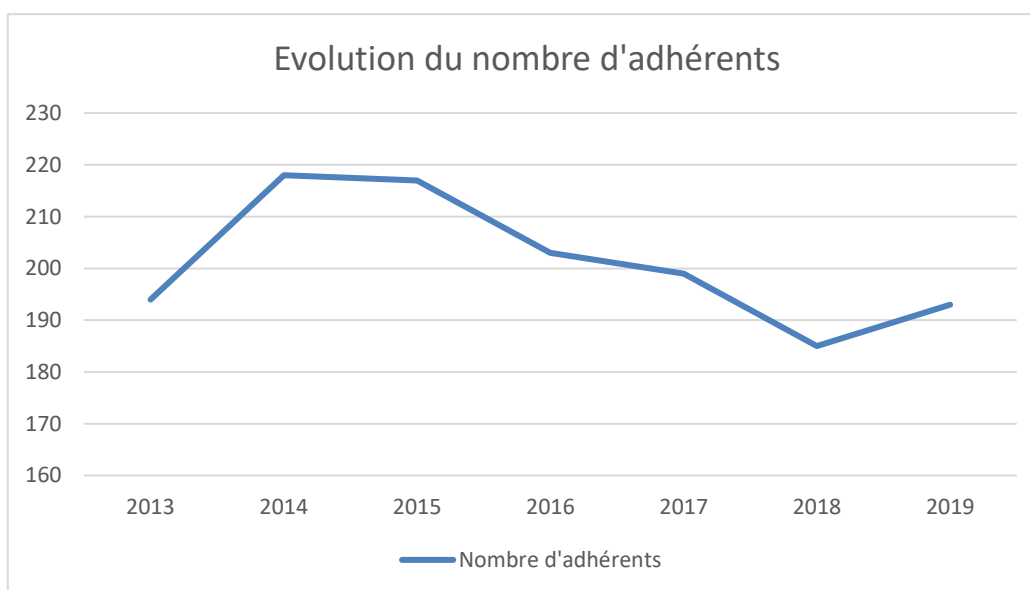
En 2019 :

- ✓ 172 personnes ont adhéré de manière individuelle à l'association.
- ✓ 5 familles ont choisi l'adhésion « famille » proposée, elles représentent 21 personnes.

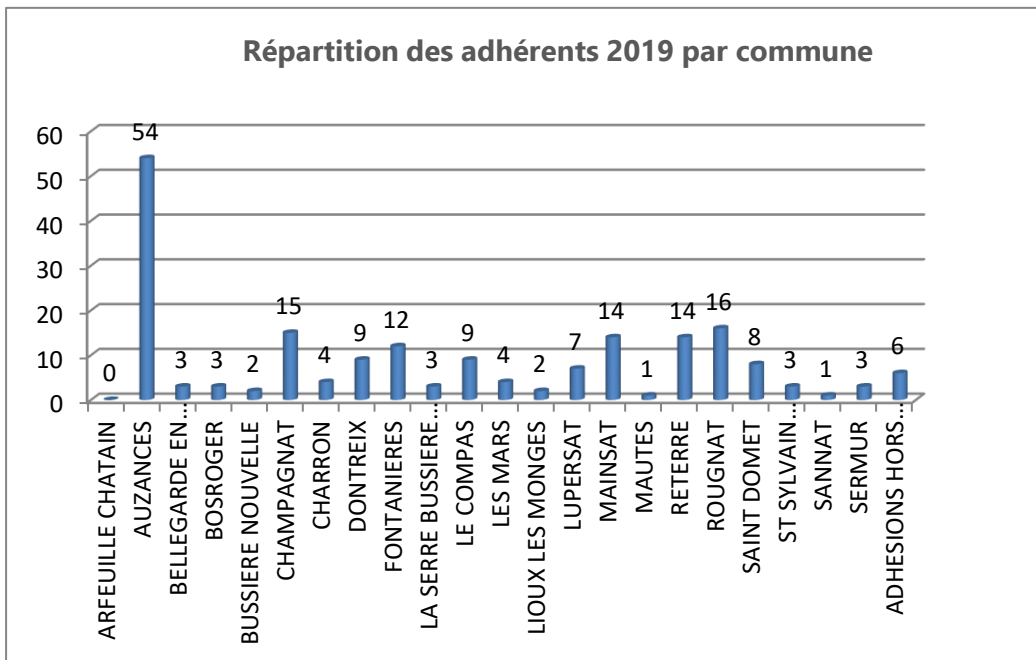
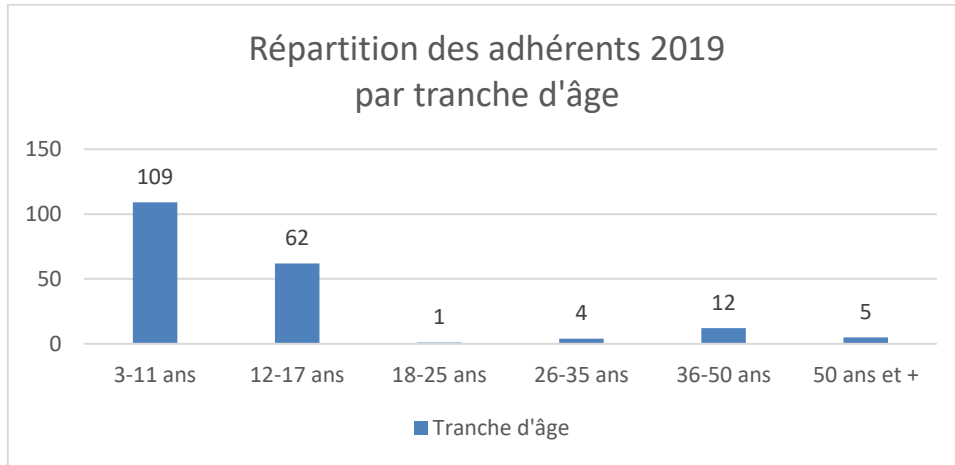
Soit un total de **193 adhérents, dont 6 adhérents « hors-territoire ».**

50 % des adhérents sont des femmes et 50 % sont des hommes.

- ✓ Une association a adhéré en 2018.



Année	Types d'Adhésion			TOTAL
	Individuelle	Famille	Association	
2013	141	11	1	194
2014	168	10	1	218
2015	157	14	3	217
2016	148	14	3	203
2017	164	9	1	199
2018	169	3	1	184
2019	172	5	0	193



2.9. Formations suivies par les salariées

Thèmes	Salariées bénéficiaires	Dates, organisateurs, lieux
Conférence : « Mes parents se séparent ! Et moi, et moi et moi ... ? »	F. ROLLIN	18 mai : organisée par la CAF de la Creuse
Facebook	C. HERNY	24 janvier : organisée par ALISO
Quelles pédagogies et quels outils pour un apprentissage de la mobilité ?	J. VINCENT	09 et 10 avril : organisée par le réseau MOB'IN
Comprendre les processus d'apprentissages liés à la mobilité		du 17/06 au 18/06/2020 - idem
Conférences : - « L'enfant face aux violences conjugales : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité. - « Protéger la victime et ses enfants »	F. CONCHON, F. ROLLIN	2 décembre : organisée par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité et Intermède 23 13 décembre : organisée par le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits de la Creuse
Formation BAFA 1^{ère} partie	S. ABRANTES	du 26/10 au 02/11/2019
Gestion prévisionnelle	L.. GREGOIRE	18 juin et 4 novembre : organisée par le DLA
Le RGPD		19 et 20 décembre : organisée par ALISO

II/ L'accueil et l'accompagnement des habitants

Le centre social a accueilli les habitants au siège social de l'association à Auzances :

- ✓ du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- ✓ les lundis matins de 08h30 à 12h30 à la Station des Services d'Auzances depuis le mois d'octobre.

La permanence du samedi matin a été supprimée par manque de public.

Plusieurs services sont proposés :

1. Accueil et accompagnement des habitants dans les démarches du quotidien

Il peut :

- ✓ délivrer une information de premier niveau sur tout sujet de la vie quotidienne (mobilité, logement, santé, recherche de mode de garde, démarches administratives, recherche d'emploi, etc.) et réorienter, fait le lien, selon le besoin avec les professionnels compétents ;
- ✓ accompagner dans les différentes démarches administratives et dans la rédaction de lettres de motivation ou C.V., mais il ne fait pas « à la place de ».

Il met à disposition du public du matériel informatique et une connexion à Internet de manière gratuite et anonyme.

En 2019, **47 personnes** ont sollicité les services du centre social.

2. Accueil et accompagnement spécifique des parents ou accueillants

Le Centre social est labellisé « **Point Info Famille** » (PIF).

Ce label garantit aux parents ou accueillants un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation sur tous les domaines de la vie quotidienne familiale : naissance, accueil petite enfance, vie scolaire, éducation, santé, vie de famille, soutien aux personnes en difficulté, vie pratique, etc.

Le PIF a pour vocation de favoriser l'accès de toutes les familles à l'information, de simplifier leurs démarches quotidiennes et d'orienter au besoin vers les structures adéquates.

Le PIF est animé par la **référente famille** de l'association, **Florence ROLLIN**, dont le rôle est détaillé dans le chapitre dédié au secteur « Famille-Parentalité ».

Comme les années précédentes, le PIF n'a pas été sollicité en tant que tel, la majorité des demandes d'information ou les questionnements se faisant sur le terrain, dans le cadre d'actions spécifiques.

3. Accueil et accompagnement spécifique des 12-25 ans

Le Centre social est labellisé **Point Information Jeunesse (PIJ) et dispose de deux salariées formées à l'Information Jeunesse : Mme Céline HERNY et Mme Fabienne CONCHON.**

La principale mission d'un PIJ consiste à collecter le maximum d'informations, à les classer et les actualiser en vue de leur diffusion auprès du public. Les différents thèmes de l'Information Jeunesse sont l'emploi, l'enseignement, les métiers, les loisirs, la formation continue, la vie quotidienne et l'étranger. Afin de respecter les critères de la Charte Européenne de l'Information Jeunesse, l'association s'engage à accueillir le public gratuitement tout en respectant l'anonymat.

En 2019, 4 personnes âgées d'entre 16 et 25 ans ont été accueillies.

En plus de l'accueil proposé aux horaires d'ouverture de l'association, les actions de prévention dans les collèges d'Auzances et de Crocq sous la forme d'ateliers (cf. Secteur « Jeunes ») ont été renouvelées en 2019 et ont concerné environ **140 jeunes.**

4. Accueil et accompagnement spécifique des publics en insertion

4.1. Les dispositifs d'accompagnement à la mobilité

Les questions de mobilité reviennent fréquemment dans les problématiques rencontrées par les professionnels du territoire dans les domaines de l'insertion professionnelle comme de l'isolement social.

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les publics, la MEFBOC -Maison de l'Economie et de la Formation du Bassin Ouest Creuse- avec le centre social AGIR, ont impulsé en 2019 trois actions sur le territoire de la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine :

- ✓ Le Pôle Ressources Mobilité
- ✓ Les ateliers « Culture de la mobilité »
- ✓ La location de véhicules

De plus, depuis le mois de mai, la Maison de l'Economie et de la Formation du Bassin Ouest Creuse est organisme de micro-crédit social à la mobilité en partenariat avec Créasol. 25 dossiers ont été évalués sur tout le département, 5 dossiers ont été validés et débloqués, 9 n'ont pas abouti, et 11 sont encore en cours.

Au 1er décembre, le taux est passé à 6% (au lieu de 4%), plus un fond de garantie

AGIR a transmis un dossier qui ne remplissait malheureusement pas les conditions requises pour être validé. L'association est néanmoins en contact avec deux personnes qui souhaitent elles aussi constituer un dossier.

Ces actions sont déployées avec le soutien du Fond Social Européen, du Conseil Départemental de la Creuse, de l'Etat, de Pôle Emploi, du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), de la Caisse des dépôts et consignations, de la Région Nouvelle Aquitaine et de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

4.1.1. Le Pôle Ressources Mobilité

Le Pôle Ressources Mobilité correspond au premier niveau d'information sur ces questions de mobilité. Il répond aux objectifs suivants :

- ✓ Informer le public et favoriser le lien avec les acteurs de la mobilité.
- ✓ Diagnostiquer, évaluer, et bâtir un parcours mobilité individualisé.
- ✓ Proposer des ateliers collectifs d'information des solutions de mobilité du territoire.

En 2019, 18 personnes ont sollicité le PRM par l'intermédiaire d'Agir.

Les sujets régulièrement abordés lors de ce premier accueil sont :

- ✓ Les délais pour l'obtention du code de la route.
- ✓ Les aides financières et coût d'un permis.
- ✓ Des informations sur la location de véhicules.
- ✓ Les aides financières pour l'achat de véhicule.
- ✓ Les solutions transport en commun.

Sur prescription ou après un premier contact avec le PRM, des entretiens individuels ont été proposés aux personnes nécessitant un accompagnement spécifique.

L'accompagnement individuel est proposé de façon à :

- ✓ Diagnostiquer les connaissances de la mobilité : confirmer le projet de mobilité de la personne et la mobiliser sur les étapes nécessaires à sa réalisation.
Ex : Intégration de l'autoécole sociale / Suivi des ateliers Culture de la Mobilité / Dépôt d'une demande de crédit social.
- ✓ Accompagner la personne dans ses démarches administratives. Ex : Inscription au code / Récupération du permis / Constitution des pièces du dossier de crédit social.
- ✓ Déceler des freins à la mobilité qui nécessiteraient d'orienter la personne vers des partenaires du secteur.
- ✓ Ex : Suivi social / Accompagnement psychologique / Ateliers linguistiques.

Parmi les personnes accueillies par le PRM, **6 ont effectué un diagnostic de leurs connaissances et ont intégré les ateliers de culture de la mobilité.**

Parmi ces 6 personnes, 4 personnes ont trouvé une solution matérielle à leurs problèmes de mobilité et sont donc sorties du dispositif ; 2 ont souhaité poursuivre leur accompagnement sur l'année 2020 ; et pour 2 des personnes accompagnées, la mobilité ne représentait plus une priorité, l'accompagnement a donc été suspendu.

4.1.2. Les ateliers « Culture de la mobilité »

Suite à l'ouverture de l'école de conduite à statut associatif en septembre, les ateliers soutien au code de la route ont évolué au cours de l'année 2019 pour devenir ateliers « Culture de la Mobilité ». Les ateliers « Culture de la Mobilité » ont pour objectif d'appréhender le vocabulaire spécifique du Code de

la route de façon à faciliter la compréhension des consignes et l'apprentissage des règles du Code de la route.

Ils ont eu lieu chaque lundi à Auzances, de janvier à juin dans les locaux d'AGIR puis à partir du mois d'octobre dans les locaux de la Station des services, de 13h30 à 15h30.

Les bénéficiaires suivent un cursus de 8 modules thématiques de façon à se préparer à l'apprentissage du code de la route.

Peuvent participer à ces ateliers :

- ✓ Les bénéficiaires du RSA,
- ✓ Les demandeurs d'emploi,
- ✓ Les personnes titulaires d'une allocation, pension ou carte d'invalidité,
- ✓ Les travailleurs dont le quotient familial est inférieur à 630.00€.

Sur l'année complète, 20 ateliers « Code de la route » et « Culture de la mobilité » ont été animés et ont concerné **9 personnes différentes**. On comptabilise 66 participations sur l'année, soit une moyenne de 3 participants par atelier.

4.1.3. Le spot de location de véhicules

Ce service vise prioritairement un public pour qui la mobilité constitue un frein aux démarches d'insertion professionnelle durable. Les critères d'éligibilité sont identiques à ceux des ateliers « Culture de la mobilité ».

Peuvent être loués :

- ✓ scooter pour un coût de 1,50 €/jour (dépôt de caution de 200 € - être titulaire du permis AM ou BSR)
- ✓ voiture pour un coût journalier de 5 € (caution de 350 € - être titulaire du permis B)
- ✓ voiturette électrique à 3€/jour (caution de 350 € - être titulaire du permis AM ou BSR)

Bilan des locations de septembre à décembre 2019 :

Le scooter a été loué par une personne.

4.2. Inclusion numérique et Pass Numériques « APTIC »

Dans un contexte de dématérialisation de l'information et des démarches administratives, et de façon à accélérer la transition numérique des citoyens, #APTIC déploie un dispositif de Pass numériques.

#APTIC est une coopérative d'intérêt collectif co-fondée en novembre 2018 par Médias-Cité et l'Etat (Mission Société Numérique).

La conception, le prototypage et l'amorçage de #APTIC ont été initialement portés au sein de Médias-Cité. Médias-Cité est également une coopérative d'intérêt collectif qui agit dans le champ de l'innovation sociale et numérique depuis 1998 et localisée en Nouvelle-Aquitaine.

Dès 2014, Médias-Cité établit le constat que les publics les plus fragiles, et pourtant prioritaires en termes d'enjeux de montée en compétence, franchissent peu ou pas l'entrée des lieux d'accompagnement au numérique. Avec un risque majeur : rater l'objectif principal que s'étaient fixé ces acteurs.

C'est à cette fin qu'est imaginé #APTIC, « le Pass qui rapproche le citoyen du numérique », pour agir prioritairement et positivement vers ces populations.

Ce dispositif, qui se matérialise par des carnets de plusieurs chèques (sur le modèle des titres-restaurants), donne aux bénéficiaires le droit d'accéder – dans des lieux préalablement qualifiés – à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle par un tiers-payeur. En pratique, les personnes reçoivent un Pass numérique auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'accompagnement au numérique.

L'objectif premier est donc d'accompagner les publics dans l'acquisition de compétences numériques de bases qui sont :

- ✓ La bonne gestion des mails.
- ✓ La bonne utilisation et compréhension du web.
- ✓ Le traitement de texte niveau courrier.
- ✓ La compréhension de la dématérialisation.
- ✓ Savoir accéder à ses droits et la gestion et stockage sécurisé de ses documents.

Ces ateliers permettent également d'aborder les bases de la sécurité, ainsi que l'identité numérique et la protection des données.

L'Etat a lancé un appel à projets en 2019 visant à soutenir le déploiement de ces Pass et l'achat par des collectivités territoriales de Pass numériques. L'objectif est de créer une grande coalition des parties prenantes de l'inclusion numérique (État, collectivités locales, opérateurs de service public, entreprises privées, acteurs de terrain, etc.) ; chacune devant être en capacité d'intervenir dans le financement et la mise en œuvre d'actions coordonnées et mutualisées.

Le Département de la Creuse a candidaté à cet appel à projet et a signé avec l'Etat la charte « Territoire d'actions pour un numérique inclusif ».

En 2019, le Conseil Départemental était accompagné par le réseau TELA (réseau des Tiers Lieux creusois) pour structurer l'offre d'accueil et de services au plus près des publics.

Les missions de TELA sont entre autres de :

- ✓ Diagnostiquer et accompagner les structures volontaires vers la certification #APTIC,
- ✓ Cartographier et accompagner la montée en compétences des aidants et des lieux,
- ✓ Suivre et gérer le déploiement des Pass numériques.

AGIR a initié sa démarche de certification au courant de l'été 2019 et a obtenu sa certification en septembre.

Les publics pouvant bénéficier de Pass sont les suivants :

- ✓ Bénéficiaires du RSA Revenu de Solidarité Active > attribué par la CAF, il apparaît sur l'indemnité mensuel des APL et Allocations familiales. Il est attribué par foyer.
- ✓ Bénéficiaires de l'ARE Allocation de Retour à l'Emploi ou ASS Allocation de Solidarité Spécifique -> attribué par Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi, apparaît sur l'indemnité mensuelle > avis de situation (à la date de la demande).

- ✓ Demandeurs d'emploi sans indemnité
- ✓ Bénéficiaires de l'AAH Allocation Adultes Handicapés > attribuée par la MDPH. Peuvent être prescrits par Cap Emploi.
- ✓ Jeunes accompagnés par la Mission Locale, dans le cadre de la Garantie Jeune.
- ✓ Autres jeunes accompagnés par la Mission Locale, courrier justifiant que le bénéficiaire est bien inscrit chez eux et qu'il ne bénéficie pas de fonds FSE

Les premiers Pass ont été remis en fin d'année 2019 et les premiers ateliers ont été animés par Eric Durand, salarié du réseau TELA, en attendant que le poste de Justine VINCENT soit pourvu.

Nous avons choisi de proposer ces ateliers dans les locaux de la Station des Services, les lundis de 16h30 à 17h30.

4.3. Lancement du Réseau citoyen de services

Le Conseil départemental de La Creuse propose à ses habitants l'expérimentation d'un nouveau dispositif, visant notamment la consolidation des parcours d'insertion socioprofessionnelle, en facilitant la reconnaissance de compétences transversales dites également « douces ».

La MJC de la Souterraine travaille au déploiement de ce dispositif sur l'ensemble du Territoire. Le CAVL AGIR a été retenu pour animer et coordonner ce Réseau sur le territoire intercommunal de Marche et Combraille en Aquitaine.

Le Réseau citoyen de services est ouvert à tous ; il est un espace de rencontre et d'échanges citoyens qui vise à :

- ✓ Favoriser l'engagement citoyen, bénévole.
- ✓ Construire un outil au service du territoire (réseau citoyen de services).
- ✓ Valoriser les compétences « douces » acquises par le biais d'open badges.
- ✓ Créer de nouvelles dynamiques de collaboration entre les acteurs pour faire émerger de nouvelles manières d'agir.

Durant l'année 2019, les animatrices des différents Réseaux locaux, la MJC et le Conseil Départemental ont essentiellement travaillé sur la mise en œuvre de ce dispositif.

La communication auprès du public a été lancée en octobre 2019, au moment où l'association ne possédait plus la ressource humaine nécessaire pour animer le Réseau.

4.4. Le dispositif « Lever les freins linguistiques »

En Limousin 9% de la population serait susceptible d'éprouver de réelles difficultés avec la langue écrite. En Creuse, les résultats des Journées Défense et Citoyenneté de 2012 font apparaître un pourcentage de 5,9% de lecteurs en grande difficulté. Des non francophones vivent également sur le territoire et des nouveaux arrivants s'y installent régulièrement.

La MJC centre social de La Souterraine a répondu à l'appel à projets « Lever les freins linguistiques » du Conseil Départemental et a été retenue pour le mettre en place. Dans ce contexte elle a lancé un appel d'offres « Coordonner l'implication locale en vue de capter les publics sur le projet : lever les freins linguistiques ».

L'association a répondu à cet appel d'offres et a été retenue. C'est la **Référente Famille, Florence ROLLIN**, qui a pour mission de coordonner le dispositif sur le territoire de la communauté de communes « Marche et Combraille en Aquitaine. Elle a pour rôle de porter à la connaissance de tous la communication sur le projet et de repérer, avec l'aide de son réseau, les personnes en situation d'illettrisme.

Deux actions collectives sont proposées tous les vendredis, en dehors des vacances scolaires :

- ateliers « Français Langue Etrangère » de 10h30 à 12h
- ateliers « Savoirs de base » de 13h30 à 15h

Les ateliers s'adressent à toutes les personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage de la lecture et/ou de l'écriture, langue française, avec ou sans enfants pour qui les dispositifs de droit commun ne constitue pas une réponse adaptée.

Ces ateliers ont été animés par Cynthia ATLAN, formatrice (MJC La Souterraine) jusqu'en juin et dès septembre Valérie SZOT anime ces ateliers. L'approche pédagogique est ludique et interactive, avec des jeux de rôles, des mises en situation de la vie quotidienne.

Toute personne désireuse de s'inscrire doit préalablement prendre contact avec le CAVL AGIR, coordonnateur local, pour un entretien préalable afin de s'assurer de l'éligibilité de la demande.

Parallèlement, afin de pouvoir proposer des accompagnements individuels aux personnes qui ne pourraient pas se rendre aux ateliers, des **réseaux de bénévoles** ont commencé à être constitués par l'UDAF sur l'ensemble du département.

En 2019, 14 personnes différentes ont participé aux ateliers FLE et 3 personnes aux ateliers « Savoir de base ».

Les bénéficiaires des ateliers sont originaires des communes de : Arfeuille Chatain, Auzances, Brousse, Chard, Charron, Evaux les Bains, Le Compas, Mainsat, Rougnat et Sannat.

Ils sont âgés de 43 à 69 ans, la moyenne d'âge est de 56 ans.

5. Accueil et accompagnement spécifique des associations

Le Centre social est labellisé **Point d'Aide à la Vie Associative (PAVA)**

Dans le cadre de son label PAVA, AGIR coordonnait le Contrat Educatif Local (CEL) pour l'ensemble des associations de son territoire d'intervention jusqu'à ce qu'il prenne fin en décembre 2013. Le PAVA n'a pas été sollicité depuis. Grâce à Internet et notamment au site de l'Etat compteasso.service-public.fr, il est devenu relativement simple de créer soi-même une association ou de faire des démarches de modification ou de dissolution en ligne.

L'association n'a pas été sollicité au titre du PAVA en 2019.

III/ Le secteur famille-parentalité

1. Le rôle de la Référente FAMILLE

Le secteur famille-parentalité est coordonné par une « Référente famille » : **Florence ROLLIN**.

Le secteur famille-parentalité et la Référente famille possèdent un rôle clé dans le fonctionnement du centre social, ils sont le dénominateur commun de l'ensemble des secteurs.

La Référente famille contribue à la mise en place et coordonne les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social. Elle participe à l'animation et à la coordination des partenariats dans les champs de la famille et de la parentalité.

La Référente Famille est à l'écoute des besoins des familles du territoire et doit permettre la transformation des demandes informelles en actions individuelles ou collectives.

Ses missions sont de :

- ✓ Accueillir, écouter, informer et orienter les familles dans le cadre du Point Info Famille (PIF)
- ✓ Travailler sur les liens entre les parents et les enfants : l'accueil parents-enfants, sorties familiales, loisirs collectifs en famille, etc.
- ✓ Favoriser l'expression de la parole : groupes d'échanges, etc.
- ✓ Renforcer le lien entre les familles et l'école : accompagnement à la scolarité, ateliers, etc.
- ✓ Favoriser l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels, retisser du lien social : manifestations festives, etc.

2. Actions en partenariat avec les établissements scolaires

2.1. Organisation d'un temps d'accueil pour les familles le jour de la rentrée scolaire

C'est l'occasion pour enfants, parents et enseignants de l'école d'Auzances de débiter une nouvelle année scolaire dans une ambiance conviviale et de rencontrer les parents bénévoles de l'association des Parents d'Elèves et les animatrices d'AGIR.

2.2. Animation d'ateliers parents en lien avec les projets d'école

Ecoles primaires :

Projet Prévention des risques estivaux

Ce projet a été construit en partenariat, l'infirmière scolaire de l'école d'Auzances et des animatrices de Santé +23.

Il a abouti à

- ✓ **La réalisation d'un kit « Pour passer un bel été »** à consulter en famille, comprenant : une information préventive (documentation IREPS) autour du soleil, de la baignade, des piqûres de moustiques, tiques, composition d'une trousse de secours, des idées d'activités, des recettes de pique-nique, des jeux d'été, un crayon à papier, ...

Ce kit a été distribué à tous les enfants des écoles de Rougnat, Auzances, Mainsat, Sannat, Bellegarde en Marche, St Silvain Bellegarde, Champagnat et Dontreix, **soit 450 kits distribués.**

- ✓ **L'animation d'un stand prévention** lors de la kermesse de l'école d'Auzances qui proposait aux familles :
 - Un espace détente où les parents pouvaient venir se reposer et discuter des différents dangers en période estivale, ils étaient accueillis par une animatrice de Santé +23
 - Une explication sur la prévention des dangers du soleil. Comparaison de poupées exposées au soleil ou restées à l'ombre ayant des vignettes anti UV, animé par une animatrice de Santé + 23.
 - Un jeu « je vais me promener en famille et je prépare ma trousse de secours ». Sur une table une multitude d'objets étaient étalés sur une table. Accompagné de la Référente famille, chaque participant devait choisir, dans son panier, six objets qui composeraient sa trousse de secours. Une fois le choix effectué, il devait faire vérifier son panier auprès de l'infirmière scolaire et de la stagiaire, permettant d'avoir une liste des composants d'une trousse de secours et l'utilisation de chacun d'entre eux.
 - Une présentation du kit « Pour passer un bel été ! ».

Environ 50 personnes ont participé au stand prévention.

Projet « Prévention et Secourisme »

En partenariat avec l'école primaire et les pompiers, des actions ont été mises en place sur une semaine pour « apprendre à porter secours » avec les enfants. Pour compléter cette action en direction des parents, une formation au PSC1 a été proposée à l'ensemble des habitants de l'ancienne communauté de communes d'Auzances-Bellegarde. En mars, cette formation encadrée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse, a dû être annulée avec un nombre insuffisant d'inscrits.

Reportée au samedi 9 novembre, la formation, au tarif de 15 € +adhésion à l'association, a affiché complet (10 participants) et s'est déroulée à la salle des fêtes d'Auzances. Les participants, provenant des communes de Dontreix, Auzances, Les Mars, Sermur et Charron, se sont vus octroyer un diplôme.

Ecole maternelle :

Des ateliers ont été proposés dans le cadre du projet d'école « *Animer, faire vivre les personnages d'un récit pour mieux le comprendre dans une démarche de coéducation* » dont les objectifs étaient de :

- ✓ *Etablir une relation de confiance avec les familles, l'école et la Référente Famille*
- ✓ *Impliquer activement et positivement les parents dans la scolarité de leur enfant*
- ✓ *Impliquer les parents dans un projet collectif*
- ✓ *Soutenir et valoriser les parents dans leur rôle de parent*

Ces ateliers ont été reconduits en 2019. Les parents accompagnés de leurs enfants, se sont réunis dans les locaux de l'école de 18h à 19h30 et ont participé à 16 ateliers jusqu'en juin. Les parents ont mis en scène la fable de La Fontaine, La Cigale et la Fourmi et à leur initiative, ont écrit une adaptation libre et cocasse à la façon du Bourgeois Gentilhomme. Une représentation a eu lieu à la fête de l'école.

12 parents se sont investis et mobilisés dans ce projet.

Le bilan, réalisé avec tous les acteurs, a permis de faire ressortir un esprit d'équipe positif au sein du groupe de parents, une confiance en soi retrouvée pour certains parents, un lien entre les parents (pendant et en dehors des ateliers), un partage avec les enfants en famille. Le directeur de l'école a également constaté que le climat de classe a changé et a noté une plus grande implication des enfants dans la classe.

2.3. Action en partenariat avec le collège d'Auzances

Depuis plusieurs années, un partenariat s'est mis en place entre le collège d'Auzances et le CAVL AGIR afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Après plusieurs rencontres et échanges avec la Principale, la Référente Famille et la responsable du Secteur Jeunes, sont ressortis des constats communs repérés au sein du collège et en ALSH. Différentes thématiques ont été évoquées comme : la confiance en soi, la valorisation de l'adolescent, quelle autonomie laisser à l'adolescent, la relation parents-adolescents, etc.

En 2019, la thématique de travail retenue a été « Rentrée en 6ème : adolescence et autonomie ».

Le CAVL AGIR s'est mis à la recherche de professionnels pouvant intervenir auprès des familles. C'est la Maison des Adolescents de Guéret qui a été choisie. Une rencontre pour préparer l'intervention a eu lieu à Auzances puis des échanges téléphoniques ont permis de la peaufiner.

Le 10 septembre, lors de la réunion de rentrée scolaire, un psychologue et une éducatrice spécialisées de la Maison Des Adolescents de Guéret sont intervenus accompagnés de la responsable du secteur jeunesse auprès des classes de 6ème et de leurs parents.

20 parents et 4 jeunes ont participé à cette rencontre.

24 questionnaires ont été diffusés et 12 ont été retournés en fin de séance afin de nous permettre d'effectuer un bilan, diffusé ensuite à l'ensemble des partenaires. Ce bilan permettra de préparer les prochaines interventions en tenant compte des remarques des parents.

La moitié des personnes ont fait le vœu d'interventions sur d'autres thématiques. Majoritairement la thématique choisie est « le harcèlement à l'école ».

2.4. Poursuite de l'action « Café des parents »

Il se déroule tous les jeudis de 8h30 à 9h15 dans le hall de l'école maternelle, en dehors des vacances scolaires.

Toute personne accompagnant un enfant est invitée à s'arrêter pour échanger autour d'un café. La référente famille anime ces deux temps de rencontres informelles, elle est à l'écoute des demandes, des besoins et des questionnements de chacun.

Ces temps d'échanges permettent de :

- *Tisser du lien : parents/parents, parents/école, parents/référente famille, école/référente famille*
- *Avoir une écoute de la Référente Famille sans jugement*
- *Echanger sur l'actualité, la vie quotidienne (météo, grippe, le jardin, les sorties, les premiers jours d'école, les poux, etc.)*
- *Recueillir des besoins, transmettre des informations –liste des R.A.M., horaires d'ouverture des A.L.S.H.), orienter vers les organismes compétents.*

Voici sur l'année quelques exemples de thématiques abordées : présentation de l'association, rentrée échelonnée entre la maternelle et la primaire, projet d'école et envie des parents de s'impliquer dans un projet, la mobilité de la famille, les différents modes de gardes (ordinaires ou atypiques).

Un café gourmand (discussion) a eu lieu le 17 septembre, dans la salle de la garderie, sur le thème de la vaccination avec l'intervention d'une animatrice de Santé +23.

La fréquentation moyenne par séance en 2019 a été de **4 participants**. On peut constater une baisse par rapport à l'an dernier qui s'explique de diverses manières (reprise du travail, passage en primaire, changement d'emploi du temps).

Ces temps d'échanges ont notamment permis d'orienter en 2019 :

- ✓ 4 demandes vers l'UTAS d'Auzances
- ✓ 2 demandes vers les ateliers linguistiques
- ✓ 4 demandes vers les assistantes maternelles aux alentours d'Auzances
- ✓ 4 demandes vers le pôle mobilité
- ✓ 6 demandes vers les ALSH du territoire
- ✓ 8 demandes vers les mairies de leur commune de résidence (site et/ou accueil)

3. Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (C.L.A.S.)

L'accompagnement à la scolarité c'est :

- ✓ *Une aide aux devoirs et à l'apprentissage des leçons*
- ✓ *Une aide dans l'organisation et la méthodologie*
- ✓ *Des jeux éducatifs facilitant les apprentissages (multiplication, vocabulaires, etc.)*
- ✓ *Un suivi de l'accompagnement à la scolarité avec les parents*
- ✓ *Un suivi de l'accompagnement à la scolarité avec l'enseignant et l'équipe d'animation*

Le CLAS est un dispositif qui propose aux enfants l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

L'accompagnement à la scolarité, notamment centré sur l'aide méthodologique au travail scolaire, se déroule hors temps scolaire mais en étroite collaboration avec l'école.

Une unité est ouverte sur Auzances pour les enfants de l'élémentaire, les mardis et jeudis de 16h15 à 18h. En 2019, 9 enfants ont été accueillis du CP au CM2.

Sur l'année scolaire 2018/2019, 8 familles étaient concernées, provenant des communes de Rougnat, Auzances, Le Compas, Fontanières, Les Mars, Bussière Nouvelle.

Les inscriptions se font sur l'année scolaire. Un dossier est donné aux enseignants qui le distribuent aux enfants qui auraient besoin d'en bénéficier.

La famille reste la décisionnaire de l'inscription de son enfant.

La coordinatrice du CLAS rencontre chaque enseignante pour échanger sur le dispositif, les problématiques des enfants, les actions pouvant être mises en place, les méthodes.

Tout au long de l'année, le suivi est fait avec les enseignantes concernées afin de réajuster si besoin l'accompagnement de l'enfant. La coordinatrice est en contact à chaque séance avec les enseignants de façon informelle. Un bilan est réalisé en fin d'année.

Avec les parents, un rendez-vous par an est organisé (ou davantage si besoin) ainsi que des rencontres informelles à la fin des séances.

Les parents sont invités à participer à au moins une séance dans l'année, 2 parents ont participé en 2018/2019, 4 familles n'ont pu se libérer professionnellement.

De plus, sont mises en place, selon le niveau de l'enfant, des actions visant à le rendre plus autonome et/ou à améliorer son organisation. Les parents sont invités à faire de même à la maison pour garder le lien de l'action éducative tout en valorisant leur rôle.

Deux séances à Noël et en juin sont organisées avec les parents, les enseignants et l'équipe d'Agir autour d'un goûter et de jeux, c'est l'occasion de se rencontrer et d'échanger en toute convivialité.

Une équipe composée de quatre bénévoles (Jean-Marc et Catherine ANDRAL, Liliane GUIARD et Catherine BUFFET qui a rejoint l'équipe au cours du dernier trimestre) et deux salariés de l'association (Florence ROLLIN et Fabienne CONCHON), encadre les enfants. Une réunion d'équipe est proposée en début de septembre pour échanger sur les modalités de fonctionnement, les disponibilités de chacun sur la période, le nombre d'enfants.

Un autre rendez-vous en cours d'année permet d'échanger sur les outils, les méthodes pédagogiques et éducatives à mettre en place selon les besoins des enfants et/ou du groupe, des parents.

Des échanges et questionnements se font de façon informelle à chaque séance.

De par son expérience de vie et/ou professionnelle, chaque membre apporte un savoir-faire, une écoute bienveillante visant à accompagner, valoriser l'enfant et le rôle des parents.

Chaque année, de nouveaux outils aidant à l'accompagnement de l'enfant : jeux éducatifs, timer (gestion du temps) par exemple sont achetés. Cette année, l'association a acquis un jeu pour l'apprentissage des multiplications ainsi que des cartes de français à destination des animateurs qui apporte des exemples différents pour la grammaire, l'orthographe et le vocabulaire.

Une journée départementale de travail s'est tenue en décembre à la CAF de la Creuse afin de présenter les nouvelles mises à jour du référentiel du dispositif ainsi que les nouvelles modalités administratives et financières correspondantes. Chacun a pu faire remonter ses remarques et la formation des bénévoles a été abordée.

4. Loisirs partagés en famille

Objectifs :

- ✓ Favoriser les temps d'échange et de jeux entre adultes* et enfants (*parents, membres de la famille, assistantes maternelles, etc.)
- ✓ Favoriser la mise en place d'activités par les adultes pendant les séances
- ✓ Accompagner les adultes et enfants dans ces activités
- ✓ Créer une dynamique de groupe favorisant l'échange du vécu
- ✓ Echanger avec les accueillants sur le thème de la parentalité

Sortie familiale au Château du Puy à Tercillat le dimanche 7 avril.

40 personnes des communes de Bellegarde en Marche, Lupersat, Bosroger, Le Compas et Auzances ont pu passer une journée dans l'univers de Jean De La Fontaine et de Charles Peyrault. Au programme : promenade animée dans les bois, pique-nique, représentations, comédien d'un jour. Et devenir au fil des essayages de costumes et accessoires une fée, un mousquetaire, une princesse, le grand méchant loup, etc.

Spectacle « C'est bientôt Noël ?! » de la Compagnie Les Obstinés le samedi 30 novembre à Champagnat.

63 personnes ont pu partager les aventures d'une petite fille, MO, au gré des histoires, légendes et chansons de Noël, dissimulées dans les cases du calendrier de l'Avent.

5. Le réseau parentalité

Il se situe à deux niveaux : local avec les différents acteurs du territoire et départemental avec l'ensemble des référentes familles et la CAF.

Au niveau départemental, les membres conviés à ces réunions sont : les mairies, l'UTAS de secteur, l'Infirmière Scolaire, la Maison des Adolescents, La Mission Locale, des familles, les assistantes maternelles et mam, les écoles, Réseau Bulle 23, CAVL AGIR.

Objectifs :

- ✓ Réunir les acteurs du territoire
- ✓ Permettre aux acteurs de connaître les missions de chacun
- ✓ Favoriser le partenariat
- ✓ Ouvrir le débat sur des questionnements de parents et professionnels
- ✓ Permettre une réflexion élargie sur les thématiques

Suite au redécoupage territorial des EPCI, deux structures d'accueil petite enfance sur Evaux les Bains et Chambon ont cessé leur participation.

Le CAVL AGIR était dans l'attente de connaître son fonctionnement sur un nouveau territoire et les actions ont continué de fonctionner en 2019 sur l'ancienne communauté de communes d'Auzances-Bellegarde. Secteur sur lequel les structures liées à la famille sont peu nombreuses. L'UTAS d'Auzances, également en pleine réorganisation territoriale, n'a pu se positionner cette année sur ce réseau. Cependant, pour garder le contact une rencontre avec une partie de l'équipe de l'association a été organisée dans leur locaux.

Afin de garder le lien pendant cette réorganisation, des rencontres ont pu être maintenues avec seulement quelques membres.

- ✓ **Février** : 4 participants (Réseau Bulle 23, Référente famille, Responsable Jeunesse, un parent) : Présentation des actions menées par chaque membres, réflexion sur l'accueil des enfants porteurs de handicap sur le territoire.
- ✓ **Mars** : 5 participants : 5 professionnels de l'UTAS et la référente famille : présentation de la réorganisation, non définitive, de la structure. Les actions mises en place par l'UTAS en direction des familles. Réflexions sur des problématiques repérées comme la démystification de la profession de psychologue, gestion des disputes entre enfants par exemple. Echange sur les projets en cours de soutien aux parents.
- ✓ **Septembre** : 3 participants (Référente familles, MDA, Responsable Jeunesse) : présentation de l'actualité de chaque structures (portes ouvertes, actions jeunes, etc.). Information sur le fonctionnement de la crèche familiale de Guéret. Réflexion et mise en commun des constats repérés chez les jeunes et demandes des parents et recherche de pistes pour le financement des actions, par exemple l'appel à projet REAAP présenté par la référente famille.

Le constat est fait que le réseau, sous cette forme, n'est pas viable. Le repositionnement du CAVL AGIR sur l' EPCI Marche et Combraille en Aquitaine, grâce notamment au projet d'itinérance sur l'ensemble du territoire, doit permettre une réflexion avec l'ensemble des acteurs et trouver une forme plus adaptée : réseau de proximité, par secteur, tout est à construire ou à développer. C'est un des objectifs de la référente famille pour l'année 2020.

6. Préfiguration d'un projet de répit pour les familles d'enfants avec troubles autistiques et troubles associés

Réseau Bulle 23 (siège basé à Mainsat), association spécialisée dans l'inclusion des enfants et des jeunes autistes et porteurs de troubles associés, a initié une réflexion avec la CAF sur le besoin de répit des

parents. La CAF a alors proposé de travailler en partenariat avec une structure pouvant porter le projet. Le CAVL AGIR a alors été missionné par la CAF.

Une première réunion a alors été organisée en avril entre la CAF, Réseau Bulle 23 et le CAVL AGIR. La Présidente a montré, par des données chiffrées, que les familles et les aidants disposent de peu de temps pour « décrocher » du quotidien et sont en souffrance physique et morale.

Un projet expérimental de séjour pour l'année 2020 a alors été proposé et un rétro planning mis en place. Le RIPI d'Aubusson a été contacté et a pris part à la construction du projet.

Les partenaires se sont réunis une seconde fois en juin, puis une troisième en septembre. Une réunion prévue en décembre a dû être reportée en janvier 2020. Entre temps, différents échanges par mails ont permis un suivi régulier de l'avancée du projet.

Le travail de coordination du CAVL AGIR sur 2019 a consisté en la coordination des partenaires (animation et comptes rendus des rencontres) ; la recherche de lieux d'accueil adaptés, de financements, de personnel encadrant spécialisé ; au montage financier du projet.

Le projet REPIT se décomposera de la façon suivante :

- ✓ Phase expérimentale : un week-end de 2 jours et une nuit en septembre 2020, proposé à 3 familles identifiées par l'association Réseau Bulle 23.
- ✓ Phase d'information : journée départementale sur le thème du répit des familles ayant des enfants porteurs de handicap.

IV/ Le secteur enfance

Les actions de ce secteur sont coordonnées par **Fabienne CONCHON** qui a en charge, notamment, la direction des deux accueils de loisirs enfants.

1. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Grenouilles »

Objectifs communs aux petites et grandes vacances :

- ✓ *Développer le vivre ensemble, la tolérance et la solidarité*
- ✓ *Favoriser l'autonomie*
- ✓ *Permettre à l'enfant d'avoir accès aux cultures sportives*
- ✓ *Développer la curiosité et solliciter l'imagination*
- ✓ *Favoriser la découverte et le respect du milieu naturel environnant*

1.1. Rappel du lieu et de l'organisation

Cet ALSH s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans habitant les communes de l'ancienne Communauté de Communes d'Auzances-Bellegarde.

Il est ouvert une semaine pendant les petites vacances scolaires et cinq semaines pendant les vacances d'été.

- ✓ Les enfants ont été accueillis de 8H45 à 17H au rez-de-chaussée du Château des Portes de Mainsat aux vacances de Février et Avril.
- ✓ Pendant les grandes vacances et suite à la découverte d'une salle présentant un danger potentiel pour les enfants, le centre de loisirs a déménagé et investi les locaux de l'école de Mainsat.
- ✓ Pour les vacances d'octobre, l'accueil s'est déroulé dans le gymnase de l'école Fernand Gory d'Auzances.

Les repas sont livrés en liaison froide par le restaurant « Le Mainsat ».

Un circuit de ramassage est organisé afin de faciliter l'accès à l'ALSH à un maximum d'enfants du territoire. Les différents points d'arrêt se trouvent sur les communes d'Auzances, de Bellegarde en Marche et de Champagnat. Pour les petites vacances et lorsque l'accueil de loisirs occupait le château des Portes, le ramassage était effectué soit avec les minibus de l'association conduits par les animatrices de l'association, soit avec le car de la commune d'Auzances par un chauffeur titulaire du permis transport en commun.

Pour les grandes vacances et celles d'octobre, seul le car d'Auzances effectuait le ramassage, le chauffeur était accompagné d'une animatrice.

L'association a également recours à des sociétés de transports pour les sorties les plus éloignées, ces sorties sont en général mutualisées avec l'ALSH Jeunes.

Les enfants sont encadrés par deux salariées permanentes de l'association (diplômées BAFD et BPJEPS) et une animatrice BAFA que l'association emploie pendant les petites vacances.

Pendant les vacances d'été, les enfants sont pris en charge par une salariée permanente de l'association qui assure la direction et trois animateurs saisonniers diplômés de l'animation.

Les inscriptions à l'ALSH se font à la journée. Les tarifs varient selon le quotient familial.

Quotient familial	Tarifs
0 à 400	8 €
401 à 600	9 €
601 à 800	10 €
801 à 1000	11 €
1001 à 1200	12 €
1201 et +	13 €

Les conditions météorologiques très difficiles de l'été n'ont pas permis de mener toutes les activités prévues au programme, beaucoup ont été annulées :

- ✓ certaines activités sportives
- ✓ journée intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD
- ✓ sortie au parc de Reynou remplacée par la piscine et la visite de l'aquarium de Limoges
- ✓ les jeux d'eau.

Suite à la visite du médecin de la PMI, le 26 juillet 2019 à l'accueil de loisirs de Mainsat dans les locaux de l'école, le service de la PMI a fait connaître un avis favorable au Directeur de la DDCSPP avec pour recommandation de séparer plus souvent le groupe des petits de celui des grands, notamment sur le temps de repos, afin de répondre aux besoins spécifiques des très jeunes enfants. Il a également été noté le manque de matériel et d'espaces de rangement sur ce lieu.

1.2. Synthèse des petites vacances 2018

	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Vacances de Toussaint
Dates	Du lundi 18 au vendredi 22 février	Du lundi 15 au vendredi 19 avril	Du lundi 21 au vendredi 25 octobre
Nb jours d'ouverture	5	5	5
Thèmes	Le monde à l'envers	A la découverte des métiers : dans la peau d'un...	Les Grenouilles fêtent Halloween
Exemples d'activités	<p>Activités manuelles et jeux collectifs : parcours à l'envers, les droitiers sont gauchers et inversement, la tête à l'envers, Recette trompe-l'œil, Sorties cinéma et centre aqualudique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - dans la peau d'un maçon, - dans la peau d'un pâtissier (réalisation de macarons avec l'intervention de Marie-Laure PINTO, pâtissière à Chard), - dans la peau d'un scientifique, - dans la peau d'un éleveur d'animaux (avec visite de la ferme pédagogique du Domaine de la Ganne à Prémilhat), - dans la peau d'un sportif (avec sortie patinoire à Clermont-Ferrand), - jeu de piste intergénérationnel à l'EHPAD de Mainsat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Décoration du centre, - Réalisation d'un gâteau araignée et de chamallows fantômes, - Peinture sur vitre, - Grands jeux : cluedo géant, la soupe des sorciers, je joue au zombie, ... - Sortie cinéma et au Trampoline park à Clermont-Ferrand.
Capacité d'accueil	20 (varie en fonction des sorties et du ramassage) : 15 le jour des sorties, 16 places bloquées pour les ramassages.		
Nb de journées enfants	72 (2 journées enfants en liste d'attente)	89 (9 journées enfants en liste d'attente)	80 (3 journées enfants en liste d'attente)
Nb d'enfants concernés	22	28	26
Nb de familles concernées	15	21	19
Taux de fréquentation	85 % (90 % en 2018)	96 % (93 % en 2018)	100 % (89 % en 2018)

1.3. Synthèse des grandes vacances 2019

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5
Dates	Du 8 au 12 juillet	Du 15 au 19 juillet	Du 22 au 26 juillet	Du 29 juillet au 2 août	Du 5 au 9 août
Thèmes	Evasion nature	Sportez-vous bien	A la découverte du monde	A l'abordage	La tête dans les étoiles
Exemples d'activités	Quizz nature, activité « jouons avec nos sens », origami, grands jeux : cherche et trouve, poule-renard-vipère, balade équestre, activité « explorons la nature » avec l'intervention du CPIE	Pétanque, jeu de Mölkky, Tchoukball, tir sportif avec l'association de tir sportif à Auzances, sarbacane, tir à l'arc, slikeline, coupe du monde des Grenouilles, sortie au Mont-Dore (découverte du Sancy) et luge d'été)	Memory des pays et des animaux, grands jeux (jeu du drapeau, défis autour du monde, jeux musicaux), découverte des instruments de musique, chants et danses du monde, sortie à l'aquarium de Limoges et à Aquapolis	Création d'accessoires de pirates, atelier plastique fou (magnet et porte-clés), atelier Playmaïs, grands jeux : rallye des pirates, chasse au trésor, à la recherche des pièces d'or, bataille navale géante, boum des pirates, atelier cuisine	Fresque filante, activité « dans la peau d'un astronaute », réalisation d'un gâteau fusée, grands jeux (collecte des pierres de lune, entraînement des extraterrestres, Terriens contre Marsiens, etc.), sortie cinéma
Capacité d'accueil	25				
Nb de journées enfants	636 (612 en 2018) avec une centaine de journées enfants sur liste d'attente				
Nb d'enfants concernés	69 (59 en 2018)				
Nb de familles concernées	44 (44 en 2018)				
Taux de fréquentation/semaine	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Synthèse Taux fréquentation été	100 %				

1.4. Origine géographique des enfants

Communes	Nombre d'enfants	Communes	Nombre d'enfants
Auzances	18	Lupersat	6
Bellegarde	4	Mainsat	10
Bosroger	3	Reterre	7
Bussière-Nouvelle	2	Rougnat	11
Champagnat	6	Saint-Domet	4
Dontreix	2	Saint- Silvain Bellegarde	1
Fontanières	2	Sermur	2
Les Mars	3	La Serre Bussière Vieille	1
Lioux les Monges	1		

1.5. Synthèse de la fréquentation annuelle

83 enfants différents (77 en 2018) ont fréquenté l'accueil de loisirs, soit 6 de plus que l'an dernier. Ce nombre d'enfants représente 53 familles (55 en 2018) qui bénéficient des services de l'accueil de loisirs.

Pendant les grandes vacances, le taux de remplissage a atteint son maximum : augmentation du nombre de journées/enfants par rapport aux années précédentes : 612 en 2018, 548 en 2017. L'affluence des appels téléphoniques des familles pour inscrire leurs enfants est très importante les premiers jours d'inscription, beaucoup se retrouvent à combler les places restantes sur certains jours.

Nous recensons plus d'une centaine de journées/enfants sur liste d'attente. En cas de désistement ou d'un enfant malade, les familles sont rappelées.

Pendant les petites vacances, le taux de fréquentation sur l'ensemble des périodes est de 93,66 %, soit 3 % d'augmentation par rapport à 2018.

1.6. Sorties mutualisées avec l'ALSH Jeunes

- ✓ Sortie patinoire à Clermont-Ferrand le 19 avril
- ✓ Sortie au Mont-Dore le 19 juillet
- ✓ Sortie à Limoges le 7 août
- ✓ Sortie au Trampoline-Park à Clermont-Ferrand le 25 octobre

2. Accueil de Loisirs Sans Hébergement MICADO

2.1. Fonctionnement

Cet accueil de loisirs est financé principalement par la commune d'Auzances et la CAF. L'équipe d'animation (une directrice et deux animatrices) propose tout au long de l'année scolaire un projet unique autour de l'expression en faisant appel à des disciplines variées : théâtre, danse, musique, arts plastiques, arts visuels...

Il est ouvert tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 9h à 18h. Une garderie municipale gratuite est proposée de 7h30 à 9h et de 18h à 18h30. Les deux services se déroulent dans le gymnase de l'école d'Auzances.

Les enfants de l'accueil de loisirs vont prendre leur repas au collège d'Auzances, ils prennent plaisir à faire leur plateau en choisissant leur menu. Les plus grands se servent seuls et les plus petits sont secondés par les animatrices et le personnel de la cuisine quand ils sont nombreux.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans. Il est agréé pour accueillir 25 enfants dont 8 de moins de 6 ans.

L'inscription peut se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les tarifs varient selon le quotient familial :

Quotient familial	½ Journée	Journée	Repas
0 à 400	4 €	8 €	2,50 €
401 à 600	4,50 €	9 €	
601 à 800	5 €	10 €	
801 à 1000	5,50 €	11 €	
1001 à 1200	6 €	12 €	
1201 et +	6,50 €	13 €	

Pour la communication, l'association diffuse l'information sur son programme trimestriel (distribué dans toutes les écoles du territoire), sur le site Internet de l'association ainsi que sur sa page Facebook. Le programme est également visible sur le panneau lumineux de la commune d'Auzances ainsi que sur le site de la commune d'Auzances.

2.2. Synthèse 2019

Répartition des enfants par commune :

Commune d'origine	Nombre d'enfants concernés	Nombres de familles
Auzances	22	15
Le Compas	4	3
Champagnat	1	1
Dontreix	2	1
Fontanières	2	1
Mainsat	2	1
Les Mars	1	1
Reterre	4	2
Rougnat	2	1
TOTAL	40 (41 en 2018)	26 (28 en 2018)

En 2019, 40 enfants issus de 26 familles ont bénéficié des services de l'accueil de loisirs, ces chiffres sont stables par rapport à 2018. On note toutefois un équilibre entre le départ de certains enfants et l'arrivée de nouveaux à la rentrée de septembre,

La plupart des familles sont domiciliées à Auzances ou sont résidentes d'une commune à proximité ; beaucoup inscrivent leurs enfants ponctuellement.

Le nombre maximum d'enfants atteint sur une journée est de 15.

Répartition des enfants par tranche d'âges :

Ages	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Nb Enfants	7	5	6	6	5	5	2	4	40

Tous les âges sont représentés, ce qui rend parfois compliqué l'animation d'activités adaptées à chaque enfant. Les enfants de 9-10 ans viennent ponctuellement et les 7-8 ans viennent le plus souvent sur la demi-journée.

Depuis la rentrée de septembre, nous observons de plus en plus de petits (- de 6 ans) inscrits sur la journée complète.

Périodes	Du 9 janvier au 13 février	Du 6 mars au 10 avril	Du 15 mai au 3 juillet	Du 4 septembre au 16 octobre	Du 6 novembre au 18 décembre
Nb jours d'ouverture	6	6	8	7	7
Exemples d'activités	Découverte bibliothèque d'Auzances Activités Nouvel An Chinois Jeux olympiques d'hiver Ateliers pâtisserie	Atelier découverte de modelage avec Simone MEIER, artiste potière Fresque printanière M. et Mme Gazon Chasse aux oeufs	Arts du cirque Magie, maquillage, fabrication balle de jonglage, clown articulé, animations cirque avec l'UFOLEP (jonglage, équilibre, acrobaties)	Tri des déchets Atelier plâtre Jeu de croquet Atelier des saveurs Découverte du site de l'étang des Landes et chasse au trésor « nature »	Pixel Art Plastique fou Carte à broder Jeux visuels Paper toys Décorations Noël Sortie cinéma
Nb journées enfants	37	42	49	53	60
Nb matinées enfants	22	23	35	24	24
Nb après-midi enfants	11 (11)	12 (11)	21 (14)	6 (18)	10 (14)
Nb de repas	38	45	59	61	69
Nb enfants concernés	21	24	23	26	23
Nb familles concernées	14	15	15	17	16
Moyenne participation/jour	8.90	9.9	8.3	11	9
	11.21			11.25	
	9.56 enfants/ journée (11.23 en 2018)				
Taux fréquentation	38.2 % (45 % en 2018)				

301

Le programme d'activités avec comme fil conducteur « L'expression dans tous ses états » est réalisé par l'équipe d'animation pour chaque période scolaire (de vacances à vacances). Celui-ci est adapté à l'âge et aux capacités des enfants, il peut être modifié suivant le nombre d'enfants ou les conditions météorologiques.

Le dernier mercredi avant les grandes vacances, les parents ont été conviés par l'équipe d'animation pour la projection d'un diaporama et la dégustation de gourmandises concoctées par les enfants.

Une **commission de suivi a eu lieu le jeudi 17 janvier 2019**, celle-ci permet de réunir les élus de la commune d'Auzances, la directrice du CAVL AGIR et la directrice de l'ALSH Micado afin de veiller au bon fonctionnement du service, de l'ajuster et de l'améliorer. L'organisation de l'ALSH, le bilan quantitatif et le bilan pédagogique sur la période d'activités de septembre à décembre 2019 ont été les points abordés.

La directrice de l'ALSH fait part des problèmes rencontrés parmi lesquels la difficulté d'établir un programme d'activités adapté à toutes les tranches d'âges au regard du faible nombre d'enfants inscrits certains mercredis.

Il lui sera demandé de réfléchir à des animations « phares » et de renforcer la communication dans la presse.

En reprenant les mêmes points que la commission de suivi, un bilan complet de l'année scolaire a été réalisé lors du **Comité de Pilotage, réuni le 13 juin 2019** avec les différents partenaires (CAF, DDCSPP).

La directrice de l'accueil de loisirs fait part de quelques difficultés :

- ✓ Les familles inscrivent leurs enfants en cas de nécessité mais pas forcément en fonction du programme.
- ✓ Difficultés à trouver des intervenants disponibles à proximité.

3. Réunions d'échanges sur le fonctionnement des ALSH avec les familles

Suite à plusieurs remarques de familles sur les modalités d'inscriptions et le fonctionnement de nos différents ALSH, l'association a proposé aux familles un temps de rencontre et d'échanges le jeudi 14 novembre animé par les directrices des ALSH Enfants et Jeunes. La rencontre s'est déroulée à la salle des fêtes d'Auzances en soirée et a réuni seulement 5 familles sur les 92 familles conviées.

La faible participation à cette réunion n'a hélas pas permis de faire un état des lieux objectif des besoins. Toutefois, voici une synthèse des remarques et des propositions des parents concernant l'accueil des enfants et jeunes sur les différentes thématiques abordées :

	ALSH GRENOUILLES	ALSH JEUNES	ALSH MICADO
LOCAUX			
+	Cadre sympathique du Château des Portes, locaux qui restent frais en période estivale. Les parents souhaitent la réouverture de ce lieu	Aménagement du salon apprécié	Le self du collège est très apprécié des enfants
-	- Point de ramassage devant les locaux d'AGIR et lieu non accueillant, dissuasif (quartier, chiens) : problème de sécurité) - Capacité d'accueil trop petite - Pas de jeux extérieurs	- Pas assez d'espaces, mal agencé - lieu considéré comme un « repoussoir » par les parents	Pas de jeux extérieurs
HORAIRES	Les familles souhaiteraient avoir les mêmes horaires que l'ALSH Micado : une garderie à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30	Horaires qui conviennent aux ados mais pas à l'organisation des parents. Préférence pour les activités en journée (plutôt qu'en soirée)	
INSCRIPTIONS	Que ce soit pour l'ALSH Grenouilles ou pour l'ALSH Jeunes, les familles font remonter que le téléphone est toujours occupé au moment des inscriptions et qu'il faudrait augmenter la capacité d'accueil. L'informatisation des dossiers d'inscription serait également un plus.		
ACTIVITES	Pas de projet faisant le lien entre les petits et les ados Pour les sorties, beaucoup de route et pas assez de temps pour l'activité.		
RAMASSAGE	Une seule proposition pour tous les accueils de loisirs : ramassage sur toutes les communes du territoire.		
TARIFS	Les familles trouvent que les tarifs sont compétitifs et abordables.		

En fin de réunion, les familles ont également évoqué leur souhait de renouveler des sorties familiales telles que : séjour en familles à Saint-Palais, journée Parkattak, sortie skis, sortie illuminations de Noël dans les villes.

4. Ateliers d'initiation à la robotique

En parallèle du projet « Robocup 2020 » (projet détaillé dans la partie « Secteur Jeunesse »), un atelier d'initiation à la robotique a été organisé pour 13 élèves de CE2 de l'école élémentaire d'Auzances dans le cadre de la semaine nationale « Meet and Code » ou « Semaine du Code ». L'atelier a été animé par une professionnelle de la Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine et par la Directrice de l'association le 8 octobre.

Objectifs de l'atelier :

- ✓ *Comprendre comment fonctionnent les machines*
- ✓ *Comprendre à quel point les robots sont présents dans notre vie de tous les jours*
- ✓ *Comprendre que les robots ne sont pas « magiques », qu'ils ne sont pas non plus « conscients »*
- ✓ *S'amuser en faisant des « maths »*
- ✓ *Explorer le code par eux-mêmes*
- ✓ *Apprendre à manipuler des robots*

L'atelier a commencé par un brainstorming général : qu'est-ce qu'un robot ? de quand date le premier robot ?... puis par la découverte, en binôme, de la programmation des petits robots éducatifs « Thymio »

L'animatrice de la Ligue a ensuite interrogé les enfants sur le fonctionnement du robot en proposant une analogie avec le corps humain : quel est l'équivalent des muscles, de la nourriture, du cerveau, des 5 sens pour le robot ? Pour faire l'analogie, les enfants ont utilisé une fiche qui leur a été distribuée au début de l'atelier sur le fonctionnement de Thymio. Puis, les enfants ont « navigué » dans les comportements pré-programmés des robots et ont pu définir chacune de leurs fonctionnalités.

A la fin de ce temps, les enfants ont été initiés à la programmation sur ordinateur. Pour cela, l'animatrice leur a présenté le fonctionnement du logiciel Thymio VPL (Langage de Programmation Visuel). Elle leur a expliqué le principe du couple événement/action (si/alors), comment téléverser leur programme, comment l'enregistrer pour qu'ils ne perdent pas leur programme lorsqu'ils débranchent Thymio.

Enfin, plusieurs petits challenges leur ont été proposés :

- 1/ Créer un programme pour que le robot se dirige selon les touches directionnelles enclenchées.
- 2/ Créer un programme pour que le robot avance tout seul s'il n'y a rien devant lui, et s'arrête s'il y a quelque chose.
- 3/ Course de robots : créer un programme pour que leur Thymio termine la course en premier sans toucher les obstacles.

Cette animation instructive et ludique a beaucoup plu aux enfants qui ont été très attentifs et impliqués durant les 2h30 d'atelier.

V/ Le secteur jeunes

Les actions de ce secteur sont coordonnées par Céline HERNY.

1. L'Accueil de Loisirs 11-17 ans

Les objectifs généraux :

- ✓ Développer la notion de créativité en la provoquant et en lui laissant libre cours
- ✓ Permettre à des jeunes qui n'ont pas la possibilité de partir avec leur famille de partager des vacances en groupe. Les associer à la préparation des séjours pour les aider à devenir responsables et autonomes.
- ✓ Permettre aux jeunes d'être écoutés et entendus sans crainte d'un jugement de valeur.
- ✓ Respecter la réglementation
- ✓ Faciliter la socialisation et l'intégration de tous les jeunes.
- ✓ Encourager l'accès à l'autonomie

1.1. Synthèse des petites vacances 2019

	Période 1	Période 2	Période 4
	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Vacances de Toussaint
Dates	du 19 au 28 février	du 16 au 26 avril	du 22 au 29 octobre
Nb jours d'ouverture	7 jours	8 jours	5 jours + soirée concert
Exemples d'activités	Aventure Michelin, Centre aqualudique, cuisine, escape game, squash, cinéma, laser game	Trampoline park, préparation séjour, sortie au Pal, patinoire, combat de sumo, bowling, vélo	Atelier sur les préjugés, master cuisine, accrobranche, patinoire
Capacité d'accueil	14 places si car commune et 12 places au local ou 16 places si minibus de l'association		
Nb de journées enfants	72	87	83
Nb d'enfants concernés	24	32	35
Nb de familles concernées	20	29	31
Taux de fréquentation	70.58 % (86.88% en 2018)	78.44% (75 % en 2018)	95.4 % (77.45% en 2018)

1.2. Synthèse des grandes vacances 2018

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaines 6 et 7
Dates	du 9 au 12 juillet	du 16 au 19 juillet	du 23 au 26 juillet	du 30 juillet au 2 août	du 5 au 9 août	du 13 au 14/08
Nb de jours d'ouverture	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	5 jours	2 jours
Exemples d'activités	Paddle sur le lac de Vassivière, cluedo géant, Karting, Piscine à vague	Semaine sportive (vélo rail, Equitation, Balade dans les monts d'Auvergne, tir sportif)	Journée jeux de société, Piscine, aquapolis, soirée au resto	Préparation du séjour, laser-game extérieur, centre aqualudique, soirée au labyrinthe géant	Séjour Châteaux de la Loire : Visite du château de Chenonceau, canoé sur la Loire Spectacle au château d'Amboise, visite de l'aquarium de Touraine	Rangement du matériel de séjour, Tyrolienne aquatique
Capacité d'accueil	De 12 à 16 places en fonction du mode de transport et de l'activité				12	12 à 16
Nb de journées enfants	53	57	45	48	60	20
Nb d'enfants concernés	23	14 sur 3 jours et 15 sur un jour	20	25	12	18
Taux de fréquentation	82.8 % (95.45 % en 2018)	89.06 % (95.65 % en 2018)	80 % (91.66% en 2018)	94.1 % (98.44% en 2018)	100%	83 % (90.62% en 2018)
Taux moyen été	88.25 % (95 % en 2018)					

1.3. Synthèse annuelle

Le taux de remplissage de l'ALSH jeunes sur l'année 2018 est de **90.5 %**.

Le taux de fréquentation en journées jeunes est en augmentation depuis 2012 sur la communauté de communes d'Auzances/Bellegarde : 341 journées en 2012, 484 en 2014, 495 en 2015, 524 en 2016, 540 en 2017, 624 en 2018 et 525 en 2019.

En 2019, **69 jeunes différents** ont fréquenté L'ALSH Jeunes, parmi eux, 19 ont été inscrits pour la première fois. On compte 37 garçons et 32 filles.

De nouveau cette année la demande de places de séjour a été beaucoup plus importante que l'offre. Pour le séjour Périgord, 10 demandes n'ont pu être satisfaites.

<i>Ages</i>	<i>Nb de jeunes</i>	Communes	Nb de jeunes
11 ans	5	Auzances	16
12 ans	12	Champagnat	10
13 ans	27	Charron	3
14 ans	7	Dontreix	5
15 ans	7	Fontanières	4
16 ans	5	La Serre Bussière Vieille	1
17 ans	1	Le Compas	3
Total	64	Lupersat	2
		Mainsat	5
		Mautès	1
		Reterre	4
		Rougnat	4
		Saint-Domet	1
		Sannat	1
		Saint-Silvain-Bellegarde	3
		TOTAL	64

1.4. Les journées et actions mutualisées entre l'ALSH Jeunes et l'ALSH Grenouilles

Tout au long de l'année 2019, le secteur jeunesse et le secteur enfance ont travaillé ensemble afin de mutualiser des sorties et de diminuer les coûts pour l'association. Ces sorties sont détaillées dans le rapport d'activité du secteur « Enfance ».

De plus, comme vu précédemment, la directrice de l'ALSH Jeunes a co-organisé et co-animé avec la directrice des ALSH Micado et Les Grenouilles une rencontre avec les familles sur le fonctionnement des accueils de loisirs, le jeudi 14 novembre.

1.5. Partenariat entre l'ALSH Jeunes et d'autres structures : Animation « Préjugix »

Le mardi 29 octobre, 18 jeunes se sont rendus à Guéret afin de participer à l'action Préjugix party

Qu'est ce que préjugix ?

Préjugix est le 1^{er} médicament anti-préjugés crée par « O.S l'association ».

Son objectif est la déconstruction des stéréotypes

Le « Préjugix 400 mg » est un outil permettant d'engager le dialogue, la connaissance de l'autre et de ses différences, de développer la tolérance, le respect, l'ouverture d'esprit, et surtout, de valoriser ce qui fait sens commun, ce qui nous rapproche.

Au cours de l'animation du mardi 29 octobre, les participants ont démarré leurs échanges autour la notion de "préjugé" en répondant à un quizz avec leur téléphone portable. Le challenge était de donner les bonnes réponses le plus rapidement possible. Ensuite, ils ont participé à des ateliers d'échange autour des préjugés, ils ont ainsi pu dialoguer, débattre et confronter leurs opinions. Le dernier atelier, a été consacré à la mise en boîte des préjugés. Les boîtes ont été distribuées dans certaines pharmacies du département. 16 thèmes sont présents dans ces boites : alcoolisme, apparences, autisme, chômeurs, détenus, développement durable, filles/garçons, gamers, handiparentalité, quartiers, ruralité, schizophrénie, séropositifs, sexualités2.0, sportifs, suicide

Cette animation a également permis aux jeunes de se questionner sur les notions de respect, tolérance et ouverture d'esprit.

2. Les projets et actions à destination des jeunes menés en dehors du cadre de l'ALSH

2.1. Ateliers autour des stéréotypes « Jeunes/Vieux » menés en partenariat avec l'EHPAD Le Bois Joli et le collège d'Auzances

Les « jeunes » et les « seniors » font l'objet de stéréotypes et de préjugés, dont les effets en termes de risques discriminatoires sont accrus. A titre d'exemple, les « jeunes » sont perçus comme irresponsables et impulsifs alors que les « séniors » sont souvent vus comme peu dynamiques. A partir de ce constat, et à l'initiative de l'équipe d'animation de l'EHPAD, un atelier a été mis en place entre les collégiens et les résidents de l'Ephad afin de lutter contre ces idées reçues. Le Jeudi 6 juin, une rencontre a eu lieu avec les animateurs de l'EHPAD et les animateurs d'agir. Grâce à un photolangage les jeunes ont pu s'exprimer sur « leur vision de la personne âgée ». Les animateurs de L'Ehpad ont ainsi pu répondre à leur questionnement. Le lendemain ; la moitié groupe s'est rendue à l'Ehpad afin de rencontrer des résidents et de faire un reportage photos, l'émotion des personnes âgées et des collégiens a été importante. Les échanges entre les générations ont été très riches. La matinée s'est conclue par un repas partagé au restaurant scolaire du collège.

2.2. Ateliers « Pratique citoyenne des médias »

Tout au long de l'année, la **responsable du secteur Jeunes, Céline HERNY**, est intervenue au collège d'Auzances et au collège de Crocq pour animer des ateliers de pratique citoyenne des médias.

Les collégiens utilisent beaucoup Internet et les réseaux sociaux. Ces outils sont faciles à utiliser et attractifs. Les adolescents les utilisent avec enthousiasme en oubliant parfois certaines règles de base :

- ✓ Les informations publiées sur Internet engagent leur responsabilité, souvent pour des années
- ✓ L'économie d'internet est en grande partie basée sur la récupération et la commercialisation des informations personnelles publiées.

Il est nécessaire de communiquer avec les jeunes sur ces sujets, sans dramatiser. Il ne s'agit pas de leur retirer l'envie d'utiliser internet mais de les accompagner.

Cinq séances d'une heure sont consacrées à ce sujet, voici les thèmes abordés pendant les séances :

- ✓ Sensibilisation sur les règles et dangers d'internet
- ✓ Prévention des comportements à risques sur le web, notamment sur les réseaux sociaux
- ✓ Information sur le harcèlement via les réseaux et l'établissement scolaire
- ✓ Méthodologie pour analyser le vrai du faux

Ces ateliers ont concerné les classes de 5^{ème} du collège d'Auzances ; les deux classes de 6^{ème} et la classe de 5^{ème} du collège de Crocq.

2.3. Actions éducatives pour lutter contre le harcèlement

Sur sollicitation du collège de Crocq, Céline HERNY est intervenue auprès des élèves de 6^{ème}. Des actions éducatives pour lutter contre le harcèlement ont été proposées au mois de novembre.

L'approche du sujet, sous forme de jeu, a permis de redéfinir avec les jeunes ce qu'est le harcèlement, ses causes, ses conséquences et ses solutions. Ce fut aussi l'occasion d'ouvrir un espace de parole important où chacun a pu exprimer ses expériences ainsi que ses appréhensions.

Les échanges furent constructifs avec un vif intérêt et une excellente participation des élèves.

2.4. Projet « ROBOCUP 2020 »

Au printemps 2019, l'association a pris connaissance du projet intitulé « Robotique et Education populaire – Donner du sens au code » porté par la Ligue de l'Enseignement Nouvelle Aquitaine.

Ce projet a pour objectif de faire émerger des équipes juniors dans toute la région pour favoriser leur participation à la RoboCup junior 2020 qui sera accueillie à Bordeaux en juin 2020 (12 équipes, 1 par département). Pour ce faire, la Ligue a souhaité créer une dynamique sur l'ensemble du territoire Nouvelle-Aquitaine par la création d'un groupe de travail robotique, l'impulsion d'ateliers robotiques sur l'ensemble du territoire, la formation des salariés Ligue et acteurs éducatifs du réseau et la création d'une communauté de volontaires en service civique « D-Codeurs ».

Etat des lieux :

Les usages numériques dématérialisés peuvent apparaître désincarnés et, de ce fait, difficiles à appréhender par les enfants et adolescents. Parce qu'elles permettent d'expérimenter en situation d'influence de ces données sur le monde physique, les activités robotiques sont d'excellentes portes d'entrée pour accompagner les enfants et les adolescents dans leur éducation numérique. À travers la construction et l'utilisation de robots, ils comprennent comment sont construites les machines qui nous entourent et, à travers leur programmation, comment les algorithmes peuvent influencer notre quotidien.

L'objectif du projet est de permettre, aux enfants et jeunes de 8 à 19 ans de comprendre et maîtriser les outils numériques à leur disposition, leur potentiel et leurs enjeux par le biais de la robotique, et en cela favoriser la participation des enfants et des jeunes de 11 à 19 ans à la RoboCup junior 2020.

AGIR a donc choisi de rejoindre ce projet et a signé une convention de partenariat avec la Ligue de l'Enseignement à la fin du mois de mai.

L'association s'est donc engagée, entre autres, à :

- ✓ **Recruter et tuteur un volontaire en service civique D-Codeur** sur une durée de 8 mois pendant la période juin 2019 – septembre 2020 en charge du suivi et de l'accompagnement des équipes junior pour la RoboCup 2020,
- ✓ **Inscrire et accompagner à minima 1 équipe** (hors établissement scolaire) **pour la RoboCup junior 2020**
- ✓ **Animer au minimum 10 ateliers de 2h d'initiation à la robotique auprès de jeunes entre 8 et 19 ans**, avec l'aide du volontaire en service civique recruté à cet effet, dans l'optique de motiver des jeunes à participer à la RoboCup Junior,
- ✓ **Organiser à minima 2 formations payantes « code et programmation robotique »** sur votre département – animées par la fédération ou par la Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine – avec 12 stagiaires minimum, entre mars 2019 et juillet 2020, au tarif minimum de 50 euros par personne.
- ✓ **Participer aux 3 réunions de l'équipe technique régionale,**
- ✓ Participer au rassemblement régional des équipes juniors au printemps 2020.

Ce qui a été réalisé en 2019 :

- ✓ Une présentation du projet a été effectuée au préalable à la Principale du collège d'Auzances et à la Directrice de l'école élémentaire d'Auzances avant les vacances d'été. Puis une réunion dont l'objectif était de déterminer un calendrier d'ateliers d'initiation par niveau sur l'année scolaire 2019-2020 a eu lieu le 13 septembre avec l'ensemble des partenaires locaux sur lesquels AGIR a souhaité s'appuyer : collège et école d'Auzances.
- ✓ **6 ateliers d'environ 2 heures ont été proposés entre le 8 et le 22 novembre. Ils se sont déroulés les vendredis matin, pendant le temps scolaire. 84 jeunes de 4^{ème} et de 5^{ème} en ont bénéficié.**
- ✓ Au regard des critères d'âge requis pour participer à la compétition RoboCup Junior, nous avons fait le choix de proposer ces ateliers en premier lieu à ces jeunes de 5^{ème} et de 4^{ème} afin que ceux d'entre-eux qui seraient volontaires pour participer à la coupe, puissent avoir bénéficié de

l'atelier d'initiation avant janvier 2020, mois auquel nous pensions débiter les temps de préparation à la compétition.

- ✓ Ces ateliers ont été animés par un bénévole de l'association, M. Arnaud Carricart.
- ✓ Récupération du matériel (robots, ordinateurs...) mis à disposition par la Ligue par M. Rémi AUDOT, Conseiller de jeunesse et d'éducation populaire (DDCSPP 23) qui se rendait à Bordeaux et nous a évité un voyage.
- ✓ En juillet 2019, une demande d'agrément « Service civique » a été effectuée auprès des services de l'Etat. La demande d'agrément n'a pu aboutir et nous avons été invités à la reformuler en fin d'année 2019 ou début d'année 2020.

Les ateliers ayant déjà été réalisés auprès des potentiels compétiteurs pour la RoboCup, le projet d'accueil d'un jeune en service ne nous a plus semblé pertinent. Nous avons fait le choix, en concertation avec la coordinatrice du projet de la Ligue de l'Enseignement, de poursuivre sans service civique.

- ✓ 17 juillet : Participation de la directrice et de M. Carricart au Comité de Pilotage du projet organisé par la Ligue, en visioconférence.

En 2020, ces ateliers d'initiation seront proposés aux jeunes du CM1 à la 6^{ème} et les jeunes qui souhaiteront participer à la RoboCup seront sélectionnés sur dossier, l'association ne pouvant former que deux équipes de 4 jeunes maximum chacune.

Les formations adultes « code et programmation robotique » seront également mise en place et proposées prioritairement aux animateurs jeunes du département et aux deux tiers lieux de notre communauté de communes.

2.5. Projet « Théâtre citoyen »

L'association a initié, en concertation avec des jeunes qui fréquentaient l'ALSH Jeunes, un projet d'initiation au théâtre qui mêle à la fois pratique du théâtre et sensibilisation, réflexion sur des thématiques de société. Ce projet se déroule sur l'année scolaire 2019-2020. Il n'a été demandé aucune participation financière aux familles à l'exception de la cotisation d'adhésion à l'association.

Après avoir candidaté à différents appels à projets et réuni un ensemble de financements, l'association a pu s'adjoindre les compétences de 2 compagnies de théâtre professionnelles creusoises pour intervenir auprès des jeunes :

- ✓ La Présidente a eu 19
- ✓ ATLATL

Afin de garantir la réussite de ce projet, l'association a souhaité s'appuyer sur le collège d'Auzances. Une convention a été établie et a permis à l'association de bénéficier de salles de répétition au sein du collège et de la mise à disposition de deux professeurs de français pour compléter les apports des comédiens : Mme Lorraine VAL et Mme Sophie COLLARD.

Au mois de septembre, les jeunes intéressés ont été invités à se préinscrire aux ateliers et 14 jeunes ont été sélectionnés par un tirage au sort organisé par le collège. Nous avons limité au départ le groupe à 10 participants, souhaitant privilégier la qualité à la quantité. Finalement, devant cet engouement, nous avons accepté d'accueillir 4 jeunes de plus.

Les ateliers ont eu lieu tous les lundis après le temps scolaire, de 16h30 à 18h30.

9 séances ont été animées du 30 septembre au 16 décembre. Les jeunes ont été assidus et les rares absences ont toutes été motivées.

Il est toutefois à noter que sur les 14 inscrits, 2 ne sont jamais venus.

Le mercredi 6 novembre, dans le cadre de l'appel à projets de la CAF et de la DDCSPP « Soutien des projets à l'initiative des jeunes » auquel l'association avait répondu, 6 jeunes volontaires de la troupe, accompagnés par la directrice, la coordinatrice jeunesse de l'association et Mme COLLARD, se sont rendus dans les locaux de la CAF de la Creuse pour présenter le projet à un jury. Les jeunes ont été reçus avec beaucoup de bienveillance et d'intérêt.

Les ateliers se poursuivront en 2020 et aboutiront à la création d'un spectacle qui sera présenté à Auzances et dans 2 autres lieux du Département. Un stage théâtre les 9 et 10 mai permettra aux jeunes de monter ce spectacle.

3. L'animation du dispositif « Promeneurs du net » pour les jeunes et leurs familles

Le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

En Creuse le choix a été fait de s'appuyer sur le réseau social Facebook. Depuis la création de ce dispositif, la fréquentation du public jeune sur ce réseau social ne cesse de diminuer. Les parents n'interagissent pas non plus sur ce réseau social avec l'animatrice jeunesse. Ce constat est identique partout en Creuse. Des réunions se sont déroulées avec Aliso qui coordonne l'action, la CAF et la DDCSPP afin de réfléchir à l'évolution de ce dispositif sur l'année 2020.

4. Participation de l'association au 1^{er} séjour de cohésion du Service National Universel du 17 au 28 juin

Dans le cadre de la mise en place du Service National Universel pilotée par l'Etat et plus particulièrement par la DSDEN et le Service Jeunesse, Sport Vie Associative de la DDCSPP, les centres sociaux, entre autres, ont été conviés à une réunion de présentation du dispositif le **19 février**. L'objectif étant pour les services de l'Etat de s'appuyer sur la grande diversité des associations creusoises pour proposer aux jeunes volontaires un contenu pédagogique riche et varié s'inscrivant dans le cadre pédagogique national.

L'association AGIR a proposé de concevoir un module intitulé « démocratie locale » et en a présenté le contenu potentiel aux services de l'Etat et aux différents participants. Ce projet a séduit 3 autres centres sociaux qui ont accepté de le co-animer afin que le module puisse être proposé à l'ensemble des jeunes

(90 heures d'animation de module pour 200 jeunes, soit 3 séances de 3h par « quartier »). Trois salariées de l'association ont participé à l'animation : Céline HERNY, Florence ROLLIN et Delphine CROMARIAS. Les autres associations ont mis elle à disposition 5 salariés.

Une première réunion de travail a eu lieu le **29 mars** à Auzances avec les associations Clé de Contacts, Agora et La Palette, la DDCSPP et Mme le maire d'Auzances. Lors de cette rencontre, AGIR a présenté le contenu détaillé de ce module qui, sous la forme d'un jeu de cartes et avec l'aide de différents supports pédagogiques, proposait aux jeunes de répondre de manière fictive à un appel à projets lancé par la commune d'Auzances.

L'animation du module débutait par la diffusion d'une vidéo du conseil municipal qui a accepté de jouer le jeu pour l'occasion. Puis les jeunes étaient amenés à découvrir le dossier de l'appel à projets avec les règles précises dont voici ci-dessous l'introduction :

**« AUZANCES, un bourg à deux visages :
comment les lier et les faire vivre ?**

Le Conseil municipal de la commune d'Auzances, et son maire, Mme Françoise SIMON, vous ont présenté dans la courte vidéo qui vous a été diffusée, ce qu'ils attendent des jeunes volontaires du Service National Universel.

Vous allez donc devoir proposer un projet qui réponde au mieux à leur problématique :

Comment lier et faire vivre les « deux visages » d'Auzances ?

*En accord avec les élus de la commune et au regard du temps qui vous est imparti pour répondre au défi lancé (9 heures), nous avons choisi de restreindre votre zone d'étude au **centre-bourg**. Des cartes cadastrales thématiques de la zone à étudier sont annexées au présent dossier.*

Vos projets seront exposés le mercredi 26 juin et feront l'objet d'un vote qui permettra de primer 3 projets. Les prix seront remis, entre autres, par Mme le Maire de la commune d'Auzances. »

Ce module visait différents objectifs :

- ✓ Initier de manière ludique à la méthodologie de projets
- ✓ Apporter des éléments de compréhension sur l'organisation territoriale française et le rôle des institutions en complémentarité du module "citoyenneté, institutions nationales et européennes »
- ✓ Donner à comprendre les enjeux et problématiques d'un territoire donné (échelon communal ou intercommunal) à partir d'un diagnostic territorial existant et l'interview d'un ou plusieurs acteurs du territoire concerné
- ✓ Amener à réfléchir, débattre, se concerter, choisir et apporter collectivement une ou des propositions de réponses à une de ces problématiques
- ✓ Conceptualiser et mettre en scène son projet de groupe par la forme la plus appropriée (maquettes, affiches, présentation numérique, vidéo, etc.) en vue d'une exposition en fin de période et d'un vote (à débattre ensemble)

De nombreux échanges par mail et téléphone avec les structures partenaires et les services de l'Etat ont eu lieu par la suite, ainsi qu'avec la mairie d'Auzances. L'association entre le mois de mars et le mois de juin a finalisé l'organisation du module : création, impression des différents supports pédagogiques pour les 200 jeunes, création d'un guide d'animation pour les différentes structures intervenant à nos côtés dans l'animation du module, commande de matériel et répartition de celui-ci dans différentes malles pour que chaque salle soit équipée du même matériel, préparation d'outils d'évaluation du module.

Une dernière réunion a eu lieu le **28 mai** sur le site du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin avec l'ensemble des intervenants du module et la DDCSPP. Cette rencontre a permis de découvrir les lieux, d'apporter le matériel et de réaliser les derniers ajustements.

A l'exception de la canicule qui nous a conduit à faire quelques réajustements, le module s'est déroulé tel que nous l'avions pensé. Les 40 groupes de jeunes (200 jeunes répartis en groupes de 5) ont pu proposer chacun 1 projet. Les 40 projets ont été exposés le 27 juin et ont fait l'objet d'un vote. Le conseil municipal de la commune d'Auzances avait également fait le déplacement pour prendre part au vote et remettre les prix aux 3 lauréats.

L'évaluation du module permet d'établir le constat d'une expérience positive. Un questionnaire d'évaluation a été remis à chaque jeune en fin de module. Sur les 192 jeunes qui ont participé au module, 178 questionnaires nous ont été retournés, soit un taux de réponse de 93 %. Une grille d'évaluation propre à la pédagogie du module nous a permis de croiser les retours d'expérience des intervenants et les réponses données par les jeunes dans ce questionnaire.

Sur les 5 objectifs visés, 4 ont été atteints, 1 l'a été très partiellement mais des améliorations ont d'ores et déjà été formulées et permettront de faire mieux lors de la prochaine session.

Qui plus est, ce projet nous a permis de travailler avec d'autres structures homologues de bout en bout sur un projet très concret, main dans la main, de le vivre et d'en tirer ensemble les enseignements, et plus largement d'échanger sur nos pratiques professionnelles.

Prendre part au SNU a été pour AGIR une belle mise en lumière. Une interview a été donnée à France 3 et au journal La Montagne lors de la dernière séance.

Enfin, les financements qui ont été accordés par l'Etat pour cette intervention contribuent en partie à expliquer le résultat de l'exercice comptable 2019.

VI/ Mise en œuvre du projet social 2019-2022

Comme cela a été relaté dans le présent rapport d'activité, les actions du centre social ont été poursuivies tout au long de cette année 2019. En revanche, l'évolution du centre social en centre social itinérant, point phare de ce nouveau projet social 2019-2022, a partiellement été mise en œuvre au regard de ce qui avait été projeté en fin d'année 2018. Pour rappel, il s'agissait d'engager en 2019 une première phase de travaux, à savoir :

- ✓ L'itinérance des actions du Centre social (hors ALSH) par l'acquisition d'un véhicule aménagé ;
- ✓ La montée en compétences de l'association avec de nouveaux services intégrés à ce projet d'itinérance afin de gagner en polyvalence et d'accompagner au mieux les habitants dans leurs différentes démarches et projets : labellisation France Services, p certification « APTIC », mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles itinérant ;
- ✓ Un travail sur les outils de communication du Centre social

1. Rappel du contenu du projet d'itinérance du centre social

L'itinérance du centre social répondra aux objectifs suivants :

- ✓ Accompagner les habitants tout au long de la vie, et dans les démarches du quotidien (accès aux droits / mobilité / numérique / insertion) en visant l'égalité d'accessibilité aux services sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Accompagner les démarches de projet des habitants et des associations.
- ✓ Impulser une dynamique de partenariat afin de faciliter l'interconnaissance des acteurs locaux et de mieux informer et orienter les habitants.
- ✓ Animer et développer le lien social et la citoyenneté, au sein d'espaces d'entraide de proximité. En concertation avec les mairies, les acteurs associatifs et institutionnels, et de façon à valoriser l'existant tout en répondant aux demandes locales, le bus proposera à la fois :

On trouvera dans ce véhicule des services permanents :

- ✓ Permanence administrative et d'accompagnement dans les démarches dématérialisées.
- ✓ Déploiement des ateliers culture de la mobilité et apprentissage du numérique sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Animation d'un Relai Assistants Maternels.
- ✓ Animation d'espaces d'entraide citoyenne : Déploiement du Réseau citoyen de services.

Ainsi que des services et animations ponctuels :

- ✓ La mise en place d'un programme d'événements thématiques à destination des publics selon la demande des habitants et les besoins repérés.

2. Bilan de ce qui a été réalisé en 2019

En début d'année 2019, les compétences du nouvel EPCI « Marche et Combraille en Aquitaine » ont été votées.

Le 12 mars, la Présidente de l'association et la Directrice ont rencontré M. le Sous-préfet et la Chargée de mission cohésion sociale de la Préfecture de la Creuse afin de leur présenter le projet et faire savoir la volonté de l'association de développer ses services à la population en faisant une demande de labellisation « France services ».

De mars à août : De nombreux contacts et conseils ont été pris auprès de structures associatives ou collectivités, de part et d'autres du territoire national, qui ont mis en place des projets de services itinérants. Ces échanges ont permis de peaufiner le cahier des charges du futur véhicule dans le but de solliciter des devis auprès d'entreprises compétentes. Durant cette période, des échanges ont eu lieu avec le service action sociale de la CAF afin de travailler sur le financement du projet de RAM itinérant et des dossiers de demande de subventions ont également été constitués :

- ✓ Préparation d'un dossier de demande de subvention d'investissement auprès du Conseil régional Nouvelle Aquitaine ;
- ✓ Dépôt d'une fiche projet dans le cadre de la contractualisation régionale du syndicat mixte Est Creuse Développement, les communautés de communes Creuse Confluence, Marche et Combraille en Aquitaine et le Conseil régional Nouvelle Aquitaine ;
- ✓ Dépôt d'une demande de financement auprès de la MSA ;
- ✓ Dépôt d'une demande de financement dans le cadre de l'appel à projets FDVA 2 afin de travailler la communication du centre social itinérant.

28 août 2019 : une nouvelle convention d'objectifs et de moyens a été signée avec la communauté de communes « Marche et Combraille en Aquitaine ». Cette convention a été établie sur la même durée que le projet social CAF 2019-2022, c'est-à-dire jusqu'à échéance de l'agrément « centre social » de l'association. Elle précise les actions que l'EPCI souhaite confier à l'association et les modalités de financements au regard des compétences dont elle dispose :

- ✓ Accompagner l'accueil de la petite enfance (0-3 ans), de l'enfance (4-11 ans), de la jeunesse (12-17 ans) ;
- ✓ Gérer et animer les ALSH « Les Grenouilles » et « Ados » qui sont d'intérêt communautaire avec l'objectif d'avoir un maillage pertinent sur le territoire au vu des besoins déterminés dans le cadre d'étude globale « enfance-jeunesse » ;
- ✓ Accompagner, orienter habitants et familles en complément des services existants sur le territoire ».

Pour 2019, la communauté de communes s'est engagée à verser une subvention de 53 000 € afin de cofinancer l'accueil de loisirs Les Grenouilles et le secteur Ados de l'association (Accueil de loisirs et actions de prévention).

Cette convention sera réactualisée chaque année en fonction des orientations prises par la communauté de communes. Des avenants pourront être rédigés afin de déléguer à l'association la mise en place de nouvelles actions, tel que le Relai Assistantes Maternelles itinérant par exemple.

Août 2019 : Obtention de la certification « APTIC »

Le 11 septembre, nous avons accusé réception de la notification d'attribution d'une subvention de 5000 € par l'Etat dans le cadre de notre réponse à l'appel à projets FDVA 2 afin de réaliser un travail de communication autour du projet d'itinérance et plus globalement du centre social. Toutefois, nous n'avons pu amorcer cette démarche à réception de cette notification, ne sachant pas si la communauté de communes se positionnerait favorablement sur ce projet d'itinérance.

Le 24 septembre : dépôt d'une demande de subvention d'investissement auprès du Conseil Régional afin de cofinancer l'acquisition d'un bus aménagé pour le projet d'itinérance du centre social. Ce dépôt de demande de subvention a été retardé car nous n'avions pas l'assurance que la communauté de communes aller s'engager dans le cofinancement du projet. Or, le Conseil régional ne peut financer ce type de projets sans l'assurance d'un cofinancement d'une collectivité. Sans que cela n'ait été officialisé par une délibération, nous avons eu l'assurance orale de ce soutien et avons donc déposé le dossier.

Suite à cet accord de principe de la communauté de communes, le Conseil d'Administration de l'association réuni le **2 octobre** a choisi d'engager le travail de communication, craignant que la subvention allouée ne soit perdue. Un cahier des charges a été rédigé et un graphiste a été retenu, M. David ROUX. Le travail a donc débuté à la fin du mois d'octobre et n'a pu être finalisé sur l'exercice comptable 2019. Un report de la subvention non utilisée a été sollicité auprès des services de l'Etat et nous permettra d'achever le travail en 2020.

A la mi-novembre la communauté de communes a sollicité l'association pour établir un chiffrage des équipements du RAM en vue d'effectuer une demande d'aide financière au titre de la DETR. C'est Florence ROLLIN qui a travaillé à ce chiffrage. Le dossier a été déposé à la fin du mois de novembre.

Le 26 novembre, le Conseil Région Nouvelle-Aquitaine nous a notifié l'octroi de 48 100 € pour le projet, soit un cofinancement de 50 %.

Le 27 novembre à Auzances : L'association a organisé la première réunion de pilotage du projet d'itinérance afin de faire un point avec les potentiels financeurs sur l'état d'avancement du projet et leur présenter un fonctionnement théorique ainsi qu'un budget prévisionnel d'investissement et de fonctionnement. Le projet a été salué par l'ensemble des partenaires présents (Conseil départemental, CAF, MSA, Services de l'Etat, Communauté de communes).

Le 18 décembre à Lavaveix les Mines : L'association a été invitée à présenter son projet de RAM itinérant et plus globalement le projet d'itinérance du centre social dans lequel il s'inscrit, au conseil communautaire de la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine. La présentation a auguré de nombreux échanges et a montré l'intérêt des élus pour le projet dans sa globalité.

C/ Compte de résultat et bilan 2019
Budget Prévisionnel 2020

COMPTES DE RESULTAT - BUDGET PREVISIONNEL

N° comptes	CHARGES	Compte de Résultat 2018	Compte de Résultat 2019	Budget Prévis. 2020
601100	Petit équipement	2 062,88	981,88	6 150,00
602130	Produits pharmaceutiques	21,89	100,60	130,00
602210	Combustible	1 849,86	2 119,38	2 150,00
606111	Electricité, eau	1 152,84	1 028,02	1 030,00
606120	Carburant	2 827,84	2 446,05	2 960,00
606130	Gaz	1 210,84	2 263,40	2 270,00
606320	Fournitures d'activité	3 280,58	4 853,94	9 714,00
606330	Fournitures d'entretien	334,14	283,67	330,00
606345	Alimentation	8 621,28	8 261,50	9 475,00
606410	Fournitures administratives	510,82	576,49	680,00
60	TOTAL Achats	21 872,97	22 914,93	34 889,00
611000	Sous-traitance	3 993,76	14 287,49	12 474,00
612200	Lixxbail	2 178,00	2 136,00	2 136,00
613100	Location site internet	18,00	18,00	18,00
613200	Location immobilières	360,00	360,00	360,00
613210	Location hébergement	598,07	167,20	4 338,00
613220	Location matériel	492,00	180,00	1 968,00
613500	Locations mobilières		16,99	
615210	Entretien et réparation des locaux	51,20	5,00	
615510	Entretien et réparation mat de transport	758,37	1 296,58	500,00
615520	Entretien et réparation mat techniques		131,00	277,00
615610	Maintenance	2 780,98	2 906,21	3 810,00
616110	Assurance	3 217,18	2 995,73	2 550,00
618110	Documentation générale	325,72	330,59	385,00
618600	Entrées, animations	3 880,64	5 689,72	5 882,00
61	TOTAL Services Extérieurs	18 653,92	30 520,51	34 698,00
622610	Honoraires	3 500,00	3 572,52	3 610,00
623710	Publicité, publications	223,00		
623800	Divers (Dons, pourboires)	38,60		
624810	Transport d'activités	3 442,35	7 108,75	11 610,00
625110	Frais de déplacement salariés		322,62	
625120	Frais de déplacement bénévoles		50,32	
625610	Frais de mission et réception	541,19	863,61	517,00
625611	Frais d'animateurs liés à l'activité	2 617,00	2 201,42	2 620,00
626100	Frais Affranchissements	394,65	499,30	500,00
626200	Frais de télécommunication	3 513,73	3 498,72	3 650,00
627810	Frais et commissions bancaires	275,38	208,15	235,00
628110	Cotisations organismes extérieurs	216,19	445,79	250,00
62	TOTAL Autres Services Extérieurs	14 762,09	18 771,20	22 992,00
631110	Taxe sur les salaires			
633310	Formation professionnelle continue			
635130	Impôt directs			
635400	Droit d'enregistrement et de timbre			
63	TOTAL Impôts, Taxes et versements assimilés	-	-	-
641100	Salaires bruts	177 910,08	181 528,09	187 320,00
641210	Provisions congés payés	135,77	2 182,17	1 811,00
641300	Primes et gratifications	581,38	1 323,52	
641400	Indemnités et avantages divers	1 120,00		
641401	Indemnités et avantages divers soumis à csg/rds			
645000	Charges sociales	64 803,59	56 993,17	54 959,00
645790	Provisions charges/congés payés	207,18	1 264,92	431,00
645791	Provision charges/rappel salaire			
645801	Uniformation	3 381,00	3 466,00	3 500,00
647200	Œuvres sociales et culturelles (CSE)		892,46	915,00
647500	Médecine du travail	630,00	720,00	630,00
648000	Indemnités journalières nettes	389,63	852,00	
64	TOTAL Charges de Personnel	249 158,63	242 328,15	249 566,00
651600	Redevance SACEM	291,99		
656000	Charges de formation du personnel	252,72	830,00	
658100	Charges diverses de gestion courante	464,47	43,59	
65	TOTAL Autres Charges de Gestion Courante	1 009,18	873,59	-
681100	Dotation aux amortissements et provisions	4 081,42	3 231,10	
68	TOTAL Dotation aux amortissements et provisions	4 081,42	3 231,10	-
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	309 538,21	318 639,48	342 145,00
661510	Intérêts bancaires (agios)			
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	-	-	-
671000	Charges exceptionnelles sur opération de gestion	166,00	196,40	
671001	Charges exceptionnelles Orange	2 048,25		
671850	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion		0,01	
672000	Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	210,00	7,61	
687500	Dotation indemnités fin de carrière	3 921,00	3 090,00	3 150,00
687501	Dotation provision rupture contrat orange			
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 345,25	3 294,02	3 150,00
689400	Engagements à réaliser sur subvention CAF		2 755,60	
689400	Engagements à réaliser sur subv. Ligue de l'enseignement		2 380,00	
689400	Engagements à réaliser sur subv. DRDJSCS FDVA		2 380,00	
689450	Engagements à réaliser sur Dépenses informatiques		9 344,09	
	TOTAL DES CHARGES	315 883,46	338 793,19	345 295,00
	EXCEDENT	15 897,22	9 344,09	
	TOTAL GENERAL	331 780,68	348 137,28	345 295,00
886000	Charges supplétives (mise a disposition matér. et installation)	9 600,00	9 600,00	9 600,00
	Charges supplétives (bénévolat)	12 507,00	12 267,00	12 267,00
	TOTAL Charges supplétives	22 107,00	21 867,00	21 867,00

COMPTES DE RESULTAT - BUDGET PREVISIONNEL

N° comptes	PRODUITS	Compte de Résultat 2018	Compte de Résultat 2019	Budget Prévis. 2020
706220	CAF Prestation Service Animation Globale	66 693,00	67 422,35	68 700,00
706221	CAF Prestation Service Animation Collective Famille	22 313,00	22 648,00	22 988,00
706222	CAF Prestation Service Accompagnement Scolaire	2 231,09	2 540,00	2 500,00
706223	CAF ALSH	7 258,21	7 010,24	4 460,00
706225	CAF Prestation Service Jeune			17 530,00
706260	MSA ALSH	494,88	462,22	
706261	MSA Accompagnement Scolaire		-	
706270	Pass Temps Libres et Pass Vacan CAF / chèques ANCV	4 545,00	3 692,50	1 850,00
706700	Adhésion des usagers et associations	872,50	1 162,00	900,00
706710	Participation des usagers	19 305,00	16 641,00	17 872,00
706711	Participation Entrées Spectacle Noël	561,00	-	
706720	Participation organismes	699,00	698,00	
708000	Produits des activités annexes	40,00	12,40	1 200,00
708401	Mise à disposition de personnel facturée PRM		6 632,50	6 845,00
708402	Mise à disposition de personnel facturée Ateliers linguistiques	6 945,00	6 945,00	7 100,00
708403	Mise à disposition de personnel facturée Réseau Citoyen de Services		16 500,00	17 000,00
70	TOTAL Prestations de Services et Participations aux Activités (TOTAL 1)	131 957,68	152 366,21	168 945,00
741200	Fonjep	14 214,00	14 214,00	14 214,00
742230	DDFIP VIENNE SNU		9 255,13	4 000,00
742240	DRDJSCS Politique Partenariales JEP	1 854,00	2 000,00	
742241	DRDJSCS FDVA	3 000,00	5 000,00	
742242	FIPDR		2 000,00	
742243	DILCRAH		2 000,00	
	SousTotal Subventions Etat	19 068,00	34 469,13	18 214,00
741210	Conseil Régional Emploi Associatif	26 160,00	26 160,00	26 160,00
741402	Conseil Départemental ALSH	494,88	462,22	294,00
741404	Conseil Départemental PARI	11 500,00	-	
742217	MSA Promeneurs du Net	300,00	-	
742218	CAF Promeneurs du Net	2 250,00	1 333,00	
7422181	CAF Ateliers Prévention sur l'usage d'internet et des réseaux sociaux		2 375,00	
742219	CAF Réseau Parentalité	2 000,00	2 500,00	2 500,00
742220	CAF Projet Répit		1 000,00	1 000,00
742222	CAF Action culturelle (événement parentalité)	1 800,00	-	
742223	CAF subvention exceptionnelle / CAF subvention matériels divers	5 000,00	2 000,00	2 000,00
742224	CNAF experimentation ados	12 000,00	-	
7422241	CAF Action Offre éducative et de loisirs de qualité		10 000,00	
742225	CAF Initiatives des Jeunes		5 000,00	6 650,00
742226	Ligue de l'Enseignement Nouvelle Aquitaine		2 380,00	
742400	Conseil Départemental Pacte Territorial d'Insertion	12 000,00	12 000,00	12 000,00
742450	Conseil Départemental Dotations Cantonales	550,00	650,00	550,00
742460	Comité REAAP : DDCSPP, CAF, MSA	1 700,00	2 800,00	3 200,00
742461	Prévention Départementale Sécurité Routière			300,00
742462	Autres Subventions			2 176,00
	Sous total Subventions Autres Organismes	75 754,88	68 660,22	56 830,00
744 100	Communauté de Communes Marche et Combraille En Aquitaine (subv. fonct.)	58 510,00	53 000,00	53 000,00
744 101	Mairie Auzances subvention d'équilibre Alsh Micado	20 222,20	19 916,43	16 130,00
	Sous total Subventions Communes et Com. Com	78 732,20	72 916,43	69 130,00
74	TOTAL Subventions d'Exploitation (TOTAL 2)	173 555,08	176 045,78	144 174,00
758100	Produit divers gestion courante	3,20	2,27	
75	TOTAL Autres Produits de Gestion Courante (TOTAL 3)	3,20	2,27	-
791100	Remboursement assurances	111,02	700,49	
791200	Transfert de charges (Uniformation)	723,36	1 817,65	
791201	Transfert de charges (CPAM)	389,63	852,00	
79	TOTAL Transfert de Charges (TOTAL 4)	1 224,01	3 370,14	-
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (TOTAL 1+2+3+4)	306 739,97	331 784,40	313 119,00
762100	Revenus des titres immobilisés	1,24	1,24	
768000	Autres produits financiers	275,43	355,96	
76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (TOTAL 5)	276,67	357,20	-
771000	Exonération Zrr Sécurité Sociale	20 502,54	15 828,42	16 196,00
772000	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	60,00	167,26	
772100	Produits exceptionnels	601,50	-	
787501	Reprise provision rupture contrat Orange	2 500,00	-	
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (TOTAL 6)	23 664,04	15 995,68	16 196,00
789400	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs CAF	1 100,00	-	2 756,00
789401	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Ligue Enseignement			1 500,00
789402	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs DRDJSCS FDVA			2 380,00
789450	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Dépenses informatiques			9 344,00
	TOTAL PRODUITS (TOTAL 1+2+3+4+5+6)	331 780,68	348 137,28	345 295,00
	Résultat PERTE			
	TOTAL GENERAL	331 780,68	348 137,28	345 295,00
887000	Produits supplétifs (mise a disposition matér. et installation)	9 600,00	9 600,00	9 600,00
	Produits supplétifs (bénévolat)	12 507,00	12 267,00	12 267,00
	TOTAL Produits Supplétifs	22 107,00	21 867,00	21 867,00

BILAN AU 31/12/2019							
ACTIF	2019			2018	PASSIF	2019	2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 460,16	2 460,16	0,00	0,00	Réserve de trésorerie	7 600,00	7 600,00
Immobilisations corporelles	46 248,25	46 248,25	0,00	3 231,10	Report à nouveau	69 601,85	53 704,63
Immobilisations financières	106,75		106,75	106,75	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	9 344,09	15 897,22
					Subvention d'investissement non renouvelable	26 236,24	26 236,24
TOTAL (I)	48 815,16	48 708,41	106,75	3 337,85	TOTAL (I)	112 782,18	103 438,09
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Fournisseur débiteur			0,00	27,16	Provisions pour risques	0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes	1 127,56		1 127,56	0,00	Provisions pour charges	33 814,00	30 724,00
Produits à recevoir	123 203,40		123 203,40	90 089,16	Engagements à réaliser sur subventions de fonctionnement	7 515,60	0,00
Disponibilités dont	85 619,11		85 619,11	81 261,31	Engagements à réaliser Dépenses Informatiques	9 344,09	
La banque postale	8 625,78		8 625,78	14 787,28	TOTAL (II)	50 673,69	30 724,00
Crédit Coopératif	1 697,97		1 697,97	1 943,72			
Banque Postale (livret A)	71 567,17		71 567,17	61 211,21			
Crédit Agricole	3 185,00		3 185,00	3 197,00	EMPRUNTS ET DETTES		
Caisse	543,19		543,19	122,10	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17,26	-
Charges constatées d'avance	123,88		123,88	123,88	Dettes fournisseurs	14 419,44	4 806,76
					Dettes fiscales et sociales	30 749,67	34 355,51
TOTAL (II)	210 073,95		210 073,95	171 501,51	Autres dettes	0,46	0,00
					Produits constatés d'avance	1 538,00	1 515,00
					TOTAL (III)	46 724,83	40 677,27
TOTAL GENERAL	258 889,11	48 708,41	210 180,70	174 839,36	TOTAL GENERAL	210 180,70	174 839,36

D/ Perspectives et Projets 2020

Projet d'itinérance du Centre social :

- ✓ Poursuite de la mise en œuvre du projet avec l'acquisition du véhicule, le dépôt du dossier Relais Assistants Maternels auprès de la CAF, constitution de la demande de labellisation France Services. Avant que toutes ces démarches ne soient engagées, il est nécessaire que la communauté de communes délibère sur un soutien financier (investissement/fonctionnement).
- ✓ Travail sur un projet d'animation itinérant pour l'année 2021 qui interviendra en complément des services permanents du centre social itinérant. Toutes les référentes de secteur seront mobilisées sur ce projet.

L'accueil et l'accompagnement des habitants :

- ✓ Réflexion sur la fonction accueil administratif/accueil du public en lien avec le projet d'itinérance
- ✓ Recrutement d'un(e) chargé(e) de développement et d'accompagnement social pour poursuivre dans de bonnes conditions l'animation et le développement des Pôle Ressources Mobilité, Réseau Citoyen de Services, Ateliers de médiation numérique, accueil et accompagnement des publics au sens large.

Secteur Famille-Parentalité :

- ✓ Mise en œuvre du projet de répit
- ✓ Organisation de sorties familiales : week-end à Bordeaux en lien avec la compétition Robocup Junior 2020, une journée à La Bourboule
- ✓ Maintien du partenariat avec les écoles et collèges (ateliers, actions de prévention).
- ✓ Construction d'une action de prévention enfants/familles dans le cadre de la semaine de la mobilité en lien avec le Pôle Ressources Mobilité
- ✓ Réflexion sur le fonctionnement du réseau parentalité et l'opportunité que pourrait apporter l'itinérance pour son développement sur le territoire.

Secteur Enfance :

- ✓ ALSH Les Grenouilles : La responsable du secteur enfance amorcera une réflexion majeure avec les élus communautaires sur les locaux de l'accueil de loisirs et sur le système d'acheminement des enfants vers l'ALSH.
- ✓ ALSH Micado : Réflexion sur l'accueil des enfants de moins de 6 ans de plus en plus nombreux
- ✓ Arrivée à terme du Contrat Enfance Jeunesse qu'avait signé la communauté de communes avec la CAF et qui implique la fin du versement de la PSEJ (Prestation de service enfance jeunesse) qui y était liée. La communauté de communes pourra, si elle le souhaite, s'engager dans la signature d'une Convention Territoriale Globale, qui comme son nom l'indique, intègre tous les services « CAF » que la communauté de communes souhaitera prioriser sur son territoire. Cette convention permettra, selon le développement de nouveaux services, de bénéficier de financements.

Secteur Jeunesse 12-25 ans :

- ✓ Nouvelle Prestation de Services Jeunesse qui viendra financer une partie du poste jeunesse si et seulement si la structure répond au cahier des charges de la CAF.
Pour ce faire, la responsable du secteur jeunesse devra repenser le secteur jeunesse, au-delà de l'animation de l'accueil de loisirs. Il s'agira de proposer un projet global jeunesse à partir d'un état des lieux.
Réfléchir à un nouvel outil dans le cadre de l'action « promeneur du net »
- ✓ ALSH Jeunes :
 - poursuite des activités et organisation d'un séjour d'été dans les Cévennes
 - Réflexion à mener par la coordinatrice de secteur jeunesse, en lien avec la coordinatrice du secteur enfance, avec les élus communautaires sur :
 - le local d'accueil des jeunes
 - l'acheminement des jeunes vers le local
 - le recrutement des animateurs jeunesse pendant les vacances
- ✓ Réflexion sur la mise en œuvre d'un séjour culturel en Roumanie dans la continuité du projet Théâtre citoyen et poursuite des ateliers théâtre.
- ✓ Poursuite des ateliers de prévention dans les collèges
- ✓ Poursuite des ateliers robotique, sélection des jeunes pour la Robocup et préparation des équipes à la compétition, participation à la compétition régionale en avril 2020.
- ✓ Animation d'un module dans le cadre du SNU
- ✓ Accueil d'un jeune dans le cadre de sa Mission d'Intérêt Général (Phase 2 du SNU)
- ✓ Intervention auprès des parents sur le numérique au collège de Crocq

Enfin, l'association devra également mener une réflexion pour palier la disparition progressive de l'aide financière aux emplois associatifs de l'ancien Conseil Régional du Limousin. Cette aide concerne deux postes, pour un montant annuel total de 26 160 €.

E/ Vote du montant des adhésions 2021

Les administrateurs, lors du Conseil d'Administration du jeudi mars 2019, ont choisi de mettre en place une cotisation d'adhésion unique, sans distinction d'âge ou de territoire de résidence.

Le Conseil d'Administration réuni le mercredi 10 septembre 2020 a fixé le montant de la cotisation d'adhésion 2021 pour les individuels à 5 € et à 15 € pour les associations

F/ Annexes

I/ Nos partenaires

A

Association des Parents d'Elèves (Auzances)
Association Parenthèses (Aubusson)
Association Nationale de Prévention en
Alcoologie et Addictologie (ANPAA)
Association Culture et Patrimoine
ADPBC (Chantier d'insertion Châtelus
Malvaleix)
ALEFPA Evaux les Bains
ALISO (Réseau creusois des Acteurs du Lien
Social)

B

Bibliothèque d'Auzances

C

Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse
Caisse Nationale des Allocations Familiales
Centre d'Animation de la Vie Locale AGORA
(CAVL AGORA – Bourganeuf)
Centre d'Animation de la Vie Locale Anima
(Guéret)
Centre d'Animation de la Vie Locale Clé de
contacts (Aubusson)
Centre Départemental d'Accès aux Droits
(CDAD)
Centre d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles (CIDFF)
Centre Régional Information Jeunesse
Collège Jean Beaufret (Auzances)
Collège Georges Nigremont (Crocq)
Comité des Fêtes d'Auzances
Communauté de Communes Marche et
Combraille en Aquitaine
Commune d'Auzances
Commune de Bellegarde
Commune de Mainsat
Conseil Départemental de la Creuse

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
CPIE des Pays Creusois
Club de tir sportif d'Auzances
Croix Rouge

D

DDCSPP 23 (Direction Départementale de la
Cohésion Sociale et de la Protection des
Populations)

E

EHPAD « Le Bois Joli » (Auzances)
EHPAD « Gaston Rimareix (Mainsat)

F

FONJEP : Fonds de Coopération de la Jeunesse
et de l'Education Populaire

G

Groupe Scolaire Fernand GORY (Auzances)

H

Hôpital de jour de Bousac

I

Instance Régionale d'Education et de
Promotion de la Santé (IREPS)

L

La Dynamo (Ressourcerie Chambon sur V.)
La Palette (Dun le Palestel)
Ligue de l'enseignement Nouvel Aquitaine

M

Maison de l'Economie et de la Formation du
Bassin Ouest Creuse
Maison de l'Economie et de la Formation
d'Aubusson
Maison des Jeunes et de la Culture (La
Souterraine)

Mission Locale de la Creuse
Mutualité française
Mutualité Sociale Agricole

O

ONISEP

P

Perspectives et Emploi
Pôle Emploi

R

Réseau bulles 23
Résidence Habitat Jeunes d'Aubusson
Résidence Habitat Jeunes Guéret
Restaurants du Cœur
RIPI d'Aubusson

S

Santé + 23
Secours catholique
Secours populaire
Station des Services (Auzances)

T

TOM Pouce

U

Union Française des Œuvres Laïques
d'Education Physique (UFOLEP)
Union Départementale des Associations
Familiales (UDAF)
Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS)
d'Auzances

II/ Nos sous-traitants

Secteur famille-parentalité :

Château du Puy de Tercillat
Cie Les Obstinés
Maison des Adolescents de la Creuse
Union départementale des sapeurs pompiers
de la Creuse

Secteur Jeunes

Association les amis de la pierre de Masgot
Centre équestre de Coux (Auzances)
Cie ATLATL
Cie La Présidente a eu 19
Club de kayak (Eymoutiers)
Karting (Quinssaines)
Loire Aventure
Luge d'été (Mont Dore)
Parkattack (La Courtine)
Un pion c'est tout ! (café ludique à Montluçon)
Vélo rail des Combrailles

Secteur Enfance

Centre équestre de Coux (Auzances)
CPIE Pays Creusois
Domaine de la Ganne
Pâtisserie Marie-Laure PINTO
Simone MEIER, artiste peintre et potière
UFOLEP

AUZANCES. Accueil de loisirs Micado. Entre jonglage et équilibre, les enfants de l'accueil de loisirs Micado se sont initiés dernièrement à diverses activités circassiennes. Encadrés par les animatrices et un intervenant de l'Ufolep, les enfants ont pu découvrir la boule, le fil d'équilibre, le rouleau américain, le pédalo et le jonglage.

Au programme pour les mercredis à venir : le 12 juin, du photobooth et des arts du cirque ; le 19 juin, la réalisation d'un jeu d'adresse et une sortie cinéma.

Il est possible d'inscrire les enfants à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas en contactant le CAVL Agir au 05.55.82.80.47. ■

AUZANCES. Accueil de loisirs. L'accueil de loisirs Micado accueille les enfants de 3 à 11 ans de 7 h 30 à 18 h 30 tous les mercredis pendant la période scolaire. Pour les semaines à venir : mercredi 19 juin, réalisation d'un jeu d'adresse et sortie cinéma à Évaux-les-Bains ; mercredi 26 juin : fabrication d'un clown articulé et jeux de ballons. Inscriptions des enfants à la journée, demi-journée avec ou sans repas en contactant le CAVL Agir au 05.55.82.80.47. ■

AUZANCES. Accueil de loisirs Micado. L'accueil de loisirs Micado situé dans le gymnase de l'école d'Auzances accueille les enfants de 3 à 11 ans de 7 h 30 à 18 h 30 tous les mercredis pendant la période scolaire. Au programme des deux prochains mercredis : mercredi 29 mai : fabrication de balles de jonglage et animations cirque l'après-midi. Les enfants pourront découvrir différentes pratiques circassiennes avec un intervenant de l'Ufolep. Mercredi 5 juin : balade à Coux et maquillage. Pour tout renseignement et inscription, contacter le CAVL Agir au 05.55.82.80.47. ■

■ AUZANCES

Le programme de l'accueil de loisirs Micado

Les vacances d'hiver terminées, l'accueil de loisirs Micado, ouvert tous les mercredis (hors vacances scolaires), repart pour une nouvelle période riche en découvertes.

Mercredi 13, atelier poterie et activité M. et Mme Gazon. L'équipe d'animation invite Simone Meier, artiste peintre et potière, à venir initier les enfants à

l'art de la poterie ; mercredi 20 mars, fresque printanière et jeux de pistes ; mercredi 27 mars, fresque printanière et atelier intergénérationnel à l'Ehpad d'Auzances ; mercredi 3 avril, mimes, devinettes et tournoi de pétanque ; mercredi 10 avril, loto de printemps et chasse aux œufs.

L'ALSH Micado est ouvert de 9 heures à

18 heures avec une garde-rie gratuite le matin de 7 h 30 à 9 heures et le soir de 18 heures à 18 h 30. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. ■

➔ **Contact.** Pour toute information et pour l'inscription des enfants, contacter le Centre d'animation de la vie locale Agir, 51, avenue de la Gare à Auzances, tél. 05.55.82.80.47.

■ AUZANCES. Accueil de loisirs

Micado. L'accueil de loisirs Micado situé dans le gymnase de l'école d'Auzances accueille les enfants de 3 à 11 ans de 7 h 30 à 18 h 30 tous les mercredis pendant la période scolaire. Au programme des deux prochains mercredis : mercredi 15 mai, décoration pot en argile et arts du cirque et mercredi 22 mai, magie et illusion et atelier intergénérationnel à l'Ehpad d'Auzances. Pour tout renseignement et inscription, contacter le CAVL AGIR au 05.55.82.80.47. ■

■ AUZANCES

Sortie en famille sous le signe des contes



TERCILLAT. Le CAVL Agir a organisé une sortie au Château du Puy à Tercillat. Des familles du territoire, accompagnées de la référente famille de l'association, ont pu partager une journée dans l'univers de Jean De La Fontaine et de Charles Perrault. Après une promenade animée dans les bois et un pique-nique convivial, les familles ont pu assister à deux représentations dans lesquelles certains se sont trouvés une âme de comédien. Les multiples costumes et accessoires à disposition ont permis aux petits et aux grands de devenir, en un instant, une fée clochette, un mousquetaire, une princesse, un chevalier, etc. ■

AUZANCES. Sortie au château de Puy à Tercillat. Dimanche 7 avril, l'association Agir organise une sortie au château du Puy à Tercillat à la découverte de l'univers merveilleux des contes de Charles Perrault et des fables de Jean de la Fontaine. Au programme : visite des jardins, du château, essayage des costumes... Transport en car, rendez-vous à 9 h 15 devant le local d'Agir (51, avenue de la Gare à Auzances) retour 18 heures. Pique-nique sorti du sac. Gratuit de 0 à 3 ans ; 4 € de 4 à 11 ans ; 8 € plus de 11 ans (le prix comprend le transport, l'entrée, le goûter). Inscription obligatoire avant le 15 mars au 05.55.82.80.47. ■

■ AUZANCES

L'accueil de loisirs Micado prépare la reprise

A l'approche des vacances de Noël, les enfants de l'accueil de loisirs Micado d'Auzances ont passé le dernier mercredi d'activités dans une ambiance festive. Après avoir cuisiné des sablés de Noël le matin, ce sont les yeux émerveillés qu'ils ont eu la surprise de découvrir de nouveaux jouets : jeu de pirates, marchande, circuit à billes, établi,...

Les enfants pourront regagner l'accueil de loisirs dès le mercredi 8 janvier, aux horaires habituels. Une activité pâtisserie – « La reine des galettes » – et différents jeux d'expression leur seront proposés.

Le programme complet des activités des mois de janvier et de février sera diffusé aux adhérents et affiché au sein de l'accueil de loisirs. Durant cette période, les enfants pourront découvrir et apprendre de façon ludique de nouvelles habiletés dans les domaines culturels, sportifs et artistiques. En voici un avant-goût : initiation à la zumba, théâtre de marionnettes, éveil musical, initiation à la calligraphie,



LOISIRS. Les jeunes ont découvert de nouveaux jeux.

promenade en forêt, hockey d'intérieur, etc.

L'accueil de loisirs est géré par l'association Agir ; il est financé principalement par la commune d'Auzances et la Caf de la Creuse. Il est ouvert aux enfants dès 3 ans, quelle que soit leur commune

d'origine. Les enfants sont accueillis de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30. L'inscription est possible à la journée comme à la demi-journée (matin ou après-midi, avec ou sans repas). Selon les ressources, des aides financières peuvent être mobilisées.

Penser à inscrire l'enfant au plus tard le vendredi pour le mercredi au 05.55.82.80.47. Les bureaux étant fermés pendant les vacances Noël, l'inscription des enfants se fera en laissant un message vocal sur le répondeur de l'association. ■

■ MAINSAT

Une chasse aux œufs à l'Ehpad



RENCONTRE. C'est autour d'un jeu de piste intitulé « La chasse aux œufs » et organisé par l'animatrice de l'Ehpad de Mainsat que les enfants de l'accueil de loisirs Les Grenouilles ont pu découvrir de façon ludique l'établissement.

Quatre groupes d'enfants accompagnés et guidés chacun par un résident et un animateur ont déambulé de la cuisine à la cour intérieure, de la salle d'activités à des chambres de résidents à la recherche d'enveloppes cachées. Le personnel technique, les cuisiniers, les aides-soignantes, les infirmières, les résidents, tous se sont investis et ont joué le jeu pour aider les enfants à résoudre les neuf énigmes et gagner les œufs réalisés en amont par les résidents.

Cet après-midi intergénérationnel riche en échanges a permis aux enfants de mieux connaître le fonctionnement d'un Ehpad. Tous ont apprécié ce grand jeu et ont pu repartir avec de vrais œufs en chocolat. ■

■ AUZANCES

La séparation au programme d'AGIR

Le samedi 18 mai, de 14 heures à 17 heures (gratuit), la CAF et ses partenaires organisent une rencontre sur le thème « mes parents se séparent ! Et moi et moi et moi... ».

Goûter et animations sont prévus pour les enfants, plus d'informations sur la page locale du site caf.fr, ou auprès de la réfé-

rente famille du CAVL Agir.

Le CAVL Agir propose un transport en minibus, inscription obligatoire avant le 17 mai au 05.55.82.80.47 (huit places disponibles).

Le programme détaillé des activités et les modalités d'inscription sont visibles sur site cavlagir.com. ■

➔ **Contact.** Tél. 05.55.82.80.47.

AUZANCES. CAVL Agir. Le CAVL Agir propose les activités suivantes. Chaque semaine hors vacances scolaires, café des parents tous les mardis de 8 h 30 à 9 h 30 à l'école d'Auzances ; accueil de loisirs Micado (3-11 ans) tous les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30 au gymnase de l'école primaire d'Auzances ; ateliers français et langue étrangère tous les vendredis de 10 h 30 à 12 heures, au local d'Agir ; ateliers savoirs de base tous les vendredis de 13 h 30 à 15 heures au local d'Agir ; ateliers soutien au code de la route les lundis (6 et 27 mai) et les mardis (14 et 21 mai) de 14 h 30 à 16 heures au local d'Agir ; permanences mobilité les jeudis de 9 heures à 12 heures, à la Maison du Département à Auzances (sauf le 9 mai). Programme détaillé des activités et les modalités d'inscription sur le site internet cavlagir.com. Contact au 05.55.82.80.47. ■

■ MAINSAT

Un beau programme pour Les Grenouilles

L'accueil de loisirs Les Grenouilles, organisé par le CAVL Agir et installé cet été à l'école de Mainsat, a battu son plein durant tout l'été. C'est une moyenne de 25 enfants du territoire, âgés de 3 à 11 ans, qui étaient accueillis chaque jour.

Suivant un programme qu'il a fallu réadapter et ajuster aux conditions climatiques parfois difficiles, les enfants se sont évadés sur le thème de la nature, notamment avec David, intervenant du CPIE qui leur a fait découvrir les insectes pollinisateurs et aquatiques. Lors de la semaine sportive, ils se sont initiés à différentes pratiques comme le tchoukball, la pétanque, le mëlky, le tir sportif à Auzances ou encore le tir à l'arc et les sports d'opposition avec l'Ufolep.

A travers d'autres thématiques comme « A l'abordage » ou « La tête dans les étoiles », les petites grenouilles se sont également diverties à travers



ACTIVITÉS. Les Grenouilles sont parties en balade au Mont-Dore.

des grands jeux ou des activités manuelles.

Quelques sorties étaient programmées dont celle au Mont-Dore où, pour pallier à la chaleur, les enfants ont pu prendre le té-léphérique pour gagner un peu de fraîcheur et admirer les montagnes. Tous jours sous une chaleur caniculaire, la sortie à Limoges, initialement prévue au parc de Reynou, a

emmené notre petite troupe jusqu'à l'Aquarium avant de faire le grand saut l'après-midi dans les espaces aquatiques d'Aquapolis.

Le centre de loisirs a clôturé cette saison le vendredi 9 août : parents et enfants se sont retrouvés pour le visionnage du diaporama et se rappeler les bons moments de l'été ! ■

■ À VENIR

Rentrée. L'accueil de loisirs Micado installé dans les locaux de l'école d'Auzances, ouvrira ses portes le mercredi 4 septembre. Pour inscrire les enfants, à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas, contacter l'association au 05.55.82.80.47.

Un kit « pour passer un bel été ! »



PRÉVENTION. Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, le C A V L A g i r (tél. 05.55.82.80.47) en partenariat avec les animatrices de santé publique du Plan Santé + 23 de l'ARS, propose aux familles une information préventive sur les risques estivaux. Ces documents sont accompagnés d'un carnet de vacances (jeux, sorties en famille,...) ainsi que la composition d'une trousse de secours proposée par une infirmière scolaire. Ce kit a pu

être présenté sous forme de jeux et d'échanges lors de la kermesse de l'école primaire d'Auzances. Celui-ci sera distribué dans les écoles de Rougnat, Auzances, Mainsat, Sannat, Dontreix, Bellegarde-en-Marche, Saint-Silvain-Bellegarde, Champagnat. ■

À LAVAVEIX-LES-MINES ■ La NEC de la Creuse était une sorte d'antichambre de l'événement national à Marseille

Le NEC plus ultra du numérique creusois

Numérique en commun rural 23, c'était deux jours de conférences et d'ateliers avec un but : démystifier la culture numérique dans le territoire creusois.

Wimny Lorique

Quel endroit aurait pu être meilleur pour accueillir les deux jours du Numérique en commun rural 23, que les Ateliers de la Mine ? Le tiers lieu de Lavaveix-les-Mines, récemment rénové, pierre d'achoppement du projet « Lavaveix, village du futur », a reçu la visite de délégations souvent lointaines, des Landes à la région lyonnaise, pour démystifier la question du numérique dans un milieu rural.

Une démarche nationale de l'Agence du numérique

Ce stop en Creuse fait partie d'un projet plus global. Numérique en commun est en effet l'outil de réflexion imaginé



Élus. Peu de maires ont répondu présent à l'invitation du Département. www.ars23.com

par l'Agence du numérique pour « construire la société numérique et accompagner ses mutations ». L'événement creusois était en réalité une sorte « d'avant-première »,

en attendant le rendez-vous national qui se tiendra à Marseille les 17 et 18 octobre.

Réflexion principale de ces deux jours, qui justifie une fois de plus cet arrêt

en Creuse, l'Inclusion numérique, pour tous, sans distinction. « Le numérique a ça de différent que les inégalités qu'il crée affectent différentes populations, de différentes ma-

nières, explique Pierre-Louis Rolle, directeur adjoint de la mission numérique à l'Agence du numérique. C'est ce qui fait qu'une politique publique comme on les fait d'habitude n'est pas possible ».

Se servir du réseau de tiers lieux creusois

Non, l'inclusion numérique ne se réfléchit pas de manière brute. Elle nécessite, pour commencer, des infrastructures, et des connaissances : pour les infrastructures, Valérie Simonet, présidente du Département, assure que le déploiement de la fibre sera bel et bien effectif en 2024, FTTH (Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »). Reste la connaissance. Et c'est pour cela, notamment, que le département s'est lié au réseau des tiers lieux creusois Tela.

L'émission des chèques numériques, déjà, qui seront encaissables par des lieux certifiés dans le cadre de formations. Un outil pour agir sur la connaissance, délivrable par des prescripteurs comme le Pôle emploi par exem-

ple. 13 lieux sont actuellement en cours de certification pour encaisser ces chèques. À l'échelle de la Creuse, le réseau Tela et le Conseil départemental entendent, dans la prochaine phase de ce plan inclusion numérique, cibler les populations à former, selon les besoins. Une idée, lancée par Valérie Simonet, pourrait par exemple faire son chemin : « Et si les aides à domicile étaient formées pour aider les personnes âgées dans leurs déclarations administratives en ligne ? ». On ne serait plus très loin de pouvoir la réaliser, puisque l'Agence du numérique sur l'un des blocages principaux à une telle opération, à savoir la protection des données. « Ça s'appelle AdGants Connect, et cela doit permettre à un aidant professionnel de réaliser des démarches administratives en ligne à la place d'une personne ne parvenant pas à les faire seule, mais aussi à un « tiers de confiance » de se désigner comme responsable », explique Pierre-Louis Rolle. Le site est encore en beta (version test). ■

La Creuse est prête à accueillir le SNU

À partir du 16 juin, le LMB de Felletin va devenir un centre d'accueil du Service national universel. Il accueillera 200 jeunes pour deux semaines.

Romain Conversin

Àvec 200 jeunes accueillis du 16 au 28 juin, le LMB de Felletin sera le plus gros centre d'accueil du Service national universel (SNU) pour la première levée. Il y a bien le Nord, qui accueille plus de jeunes, mais dans deux centres différents. « Dans des départements ruraux comme la Creuse, il n'y a peut-être pas beaucoup de jeunes de 16 ans comme dans d'autres départements, mais on a beaucoup de place. On peut donc accueillir du monde », explique Laurent Fischer, Daseu de la Creuse.

De longues journées

Parmi les 200 jeunes, environ 10 à 30 de chacun des départements pilotes du SNU. On en compte 13. Avec notamment la Guyane, qui dépêchera 12 jeunes vers le LMB de Felletin.

Les jeunes seront structurés en dix maisonnettes de filles et dix de garçons, avec à chaque fois dix jeunes à l'intérieur. Ces maisonnettes seront combinées en quartiers avec à chaque fois deux maisonnettes. Elles seront chapeautées par des cadres de compagnie. Un format très militaire. Mais qui laisse imaginer une certaine parité filles-garçons dans les effectifs, comme voulu par le secrétaire d'État,



VOLONTAIRE. Sarah Cadillon (en blanc) fait partie des premiers Creusois du SNU. Elle ira dans le Nord-Pas-de-Calais.

Gabriel Attal, qui pilote le projet.

Un directeur de centre a été désigné. Il s'agit de Bernard Montibus, ancien proviseur dans divers établissements du Limousin. « J'ai aussi été élève au LMB de 1970 à 1974. Ça me fait tout bizarre de revenir. »

Les premiers volontaires ne vont en tout cas pas se tourner les pouces. 70 heures obligatoires sur les deux semaines en

plus d'activités annexes. « Ce sera des journées de 6 heures 30 à 22 heures 30, précise Bernard Andrieu de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP). On est plus proche d'un rythme de prépa que de colonies de vacances. »

Les heures obligatoires font référence au programme décidé au national. Elles concerneront la citoyenneté, les sports, l'environnement ou l'engagement.

Mais chaque centre a une marge de manœuvre pour des activités complémentaires. Et c'est là que la Creuse veut faire la différence en étant un endroit d'accueil de référence. « On a prévu une visite du Parc naturel de Millevaches ou de la cité de la tapisserie, explique Antoine Arki de la DDCSPP. On va aussi faire un jeu de rôle sur ce qu'est un conseil municipal avec le

Centre social d'Auzances. » Au programme également une soirée d'échange avec les jeunes agriculteurs de la Creuse et des activités avec des tiers-lieu comme la Quincaille Numérique de Guéret ou La Palette de Dun-le-Palestel.

Des répercussions positives sur le volet local

Le projet fonctionne grâce à la synergie des principaux participants entre l'État, l'Éducation Nationale mais aussi des acteurs locaux. Pas moins de 40 encadrants ont été recrutés pour s'occuper des 200 jeunes pendant deux semaines et les différents intervenants seront rémunérés. En tout, 24 structures seront amenées à participer à ces deux premières semaines du SNU.

Et la Creuse rêve de continuer d'accueillir des volontaires pour les prochaines sessions. Rien n'a encore été décidé en ce qui concerne de nouvelles échéances mais elles devraient intervenir en 2020. Si le test du mois de juin s'est avéré concluant. ■

ET LES CREUSOIS ?

Destination. Ils seront 66 Creusois à partir dès le 16 juin. 70 % des candidatures ont été acceptées. Avec autant de filles que de garçons. Ils partiront dans les douze autres départements pilotes du SNU. En train, ou en avion pour certains, car neuf Creusois se rendront en Guyane. Ils partiront eux, du 13 au 28 juin. Pour s'acclimater en avance au décalage horaire.

Creuse → L'actualité

SNU ■ Les 200 volontaires ont élaboré un projet local pour la commune d'Auzances lors d'un atelier

Comme s'ils étaient au conseil municipal

Parmi les activités des jeunes au SNU du LMB de Felletin, un atelier sur l'aménagement d'Auzances et l'élaboration d'un projet en groupe de cinq.

Romain Conversin

« On a décidé de faire une chasse aux souvenirs. Une sorte de parcours dans divers endroits d'Auzances, qui met en avant le patrimoine et le local », raconte David Bakloe, volontaire au SNU, qui planche sur un atelier de « démocratie locale », dans le LMB de Felletin. Un peu vague au premier abord, ce module national a bénéficié d'une médiation locale. C'est le centre d'activité Agri d'Auzances, qui mène le projet. Par groupes de cinq, les volontaires doivent élaborer un projet pour relier le quartier commerçant au quartier historique de la commune. 200 volontaires = 40 projets, avec un vote à la clé. Comme un vrai conseil municipal.

Des idées intéressantes

« Les jeunes ont d'abord travaillé sur les notions de base d'une commune, comment cela fonctionne, avant de s'attaquer à l'élaboration du projet d'aménagement, explique Pierre Traleux, un des encadrants. Ils n'ont pas de problème, de contraintes d'argent. » Mais quand même un cahier des charges,



AU TRAVAIL. Les jeunes ont planché sérieusement sur une quarantaine de projets. PHOTO MARCO MAZZA

qui correspond aux moyens de la mairie. Pas question d'imaginer un parc d'attractions à Auzances par exemple.

Et les idées sont toutes plus ou moins applicables pour la mairie. D'ailleurs, elle pourrait s'en inspirer. Il y a un groupe, qui a décidé de faire un itinéraire botanique pour faire connaître la flore mais aussi l'histoire de la commune. D'autres un bouledrome, « ça devrait bien plaire aux retraités ». Un autre groupe a imaginé un jeu type laser game, dans lequel on récupère

des points de vie si on répond juste à des questions sur la commune.

« J'ai été surpris par les jeunes, note Delphine Cromarlas, qui mène l'atelier pour Agri. Ils sont bien dans le réel et ont compris les différentes contraintes. Certains réfléchissent à faire un marché dans une rue de la commune et sont allés jusqu'à appeler madame la maire pour savoir si il y avait assez de place dans cette rue. »

Les débuts n'ont pourtant pas été si simples. Il a fallu digérer

la masse d'informations sur la commune, la manière de faire de la gestion de projet. « Il fallait qu'ils réussissent à être réalistes, à penser à quel public ils s'adressaient pour leur projet. » décrit Antoine Arki de la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations). Ils avaient des cartes de la commune. Le but, c'était qu'ils réfléchissent ensemble sur du concret. Mais ils avaient besoin d'une aide méthodologique. « Ils étaient parfois un peu

perdus. Certains, fatigués, n'accrochaient pas vraiment. J'ai eu peur que ça ne prenne pas », explique Delphine. Mais à force d'entrer dans le concret et à mesure d'élaborer leurs projets, ils ont vite pris goût à cet atelier.

Un module qui pourrait continuer à l'avenir

« On a eu un peu de mal pour la mise en place, parce qu'il faut se mettre d'accord, explique Eliane, une volontaire. Mais l'idée nous est venue assez rapidement. » Surtout que les groupes se sont pris au jeu du vote et voulaient que leur projet soit le meilleur. Parmi les votants, tous les volontaires mais aussi les encadrants. « La mairie de Felletin a prêté une urne, raconte Antoine Arki. Les meilleurs projets gagneront un prix. » Parmi ceux-ci, un pass pour la Check-in-Party (22-24 août). « On a essayé de faire des cadeaux, qui les forcent à revenir en Creuse à l'avenir », lâche Antoine Arki, dans un sourire.

Pour les éventuelles prochaines sessions du SNU, cet atelier pourrait être remis en place. Les jeunes, les encadrants et les intervenants ont tous apprécié l'exercice. « On réfléchit à aller encore plus loin, continue Antoine Arki. Si à l'avenir, ils peuvent aller directement sur place pour voir à quel ça ressemble. » Parce que les jeunes n'ont même pas pu voir les lieux à Auzances. Et pourtant, certains ont sorti des projets au niveau de ceux que peuvent proposer des cabinets d'experts... ■

Volontaires creusois cherchent missions

Après la mobilisation générale de juin dernier, avec casernement et uniforme, les volontaires du SNU se lancent dans leurs missions d'intérêt général.

Eric Demé

Elise veut être utile. Quand elle le dit, sous la réserve pointée une étonnante maturité. Car Elise a 15 ans, un âge où l'on cherche sa place dans le monde, sans souvent penser à lui être utile. Et pourtant, Elise veut servir.

Où ? Comment ? Après de qui ? Elle a tout le temps de décider. Comme de devenir sapeur-pompier volontaire, elle l'envisage. Plus tard.

Un acte II personnalisé

D'ailleurs, elle a déjà un uniforme, celui du Service national universel (SNU) qu'elle a décroché avec les 71 premiers volontaires creusois.

Cet été, c'est dans cet habit qu'elle a pris la direction des Hautes-Pyrénées pour découvrir l'engagement, les cérémonies républicaines et le cirque de Gavarnie. En Creuse, au même moment, 200 jeunes de toute la France découvraient l'engagement, les cérémonies républicaines et le LMR de Felletin. Avec quelques ministres de passage pour épicer le tout.

Mardi matin, Elise a eu le droit de s'écarter des cours de son lycée de Montluçon pour venir à Guéret. L'état la couvrait pour cette conférence de presse où elle a pu démontrer son utilité pour cette deuxième phase du SNU,



MOULIÈRES. Bernard Andrieu, directeur de la Direction cherche des associations petites à accueillir les jeunes volontaires de CAVL Agré, qui dirige Delphine Cromariz, avec : ANNE SAUZAT

illustrée par son cas.

Un acte II individualisé, après un mois de juin collectif, chacun devant mener une mission d'intérêt général (MIG). Pour Elise, ce sera deux semaines au sein du Centre social CAVL Agré de la Com-com Marche et Combraille en Aquitaine.

Des jeunes et des territoires... à réunir

Pas choisis au hasard, Elise et Agré. Car si Bernard Andrieu, directeur de la DDCSPP (*) les a installés à sa table de presse, c'est que le projet qui va lier les deux est particulièrement bien ficelé. Côté Agré, sa directrice Delphine Cromariz a investi sa

structure dans ce SNU. Pourquoi ? Parce qu'il y a une expérience, une philosophie et une ambition. Agré père des centres de loisirs, un point information jeunesse et toute une palette d'offres à destination des familles et de la jeunesse. Des jeunes en ruralité coexistant avec un monde associatif qui cherche à mobiliser, sans que les uns et les autres ne se croisent toujours. Ce centre social rural a aussi l'expérience d'avoir accueilli les jeunes du SNU, cet été, pour les faire phosphorer : comment connecter ou reconnecter les habitants d'Auzançais entre eux ? Et leurs cogitations n'ont pas été vaines,

elles alimentent le travail d'un cabinet d'urbanisme, entré depuis, pour voir comment resserrer du lien entre deux parties d'Auzançais qui se sont perdues de vue : le quartier ancien commerçant et la partie résidentielle de la cité.

Mission pour quoi faire ?

Pour la seconde phase du SNU, le CAVL Agré a été la première structure à proposer une MIG, deux jeunes dont Elise accompagneront durant ces deux semaines, durant des vacances scolaires avant le mois de juin (sûrement en février), la coordinatrice du secteur jeune du centre social. Au bout de la mis-

son, ils auront aidé à préparer un séjour été pour les 12-25 ans, coordonné des ateliers de prévention numérique et mis en œuvre un projet intergénérationnel sur les réseaux sociaux.

Appel aux associations

Quant au centre social, il aura enrichi son expérience d'accueil des volontaires du SNU. Et montré sa compétence à l'état pour d'autres missions (lire ci-dessous). L'état qui lance un appel au monde associatif creusois pour accueillir les jeunes volontaires SNU en mission. Il en reste une quarantaine à placer. La Direction a une enveloppe dédiée. Et un cahier des charges.

Elise, elle, qui habite Dordret, prouvera son utilité pas trop loin de chez elle. Elle explorera un peu plus le monde associatif : quand elle n'est pas au lycée, elle monte au fillet dans son club de tennis. Elle en découvrira l'envers du décor, et du fillet. ■

(*) Direction départementale de la cohésion et de la solidarité et de la protection des populations.



« Je veux être utile ».

ELISE, lycéenne et volontaire du Service national universel.

Un centre anti-décrocheurs en Creuse ?

En réussissant l'opération SNU dans une Creuse qui a été pilote, les services de l'État espèrent offrir une compétence.

De celle qui permettrait d'accueillir d'autres projets, comme une filiale de la deuxième chance, dite aussi centre anti-décrocheurs ou Epide. Une structure pour les jeunes qui ne trouvent plus leur place dans le milieu éducatif, afin de leur ouvrir d'autres portes ou leur permettre de s'y réadapter. Avec le SNU, tant les services de l'État que le monde associatif, qui accueillera les volontaires, afficheront leur capacité pour ce projet. ■



DE CUN À CAUMTE. Le SNU, préfigurant d'un autre projet.

Quelles missions pour les volontaires SNU ?

Les 71 jeunes creusois en quête d'une mission d'intérêt général sont en quête de structures - associations, services publics ou collectivités - pour y conduire un projet.

Et la notion de projet est essentielle : pas question d'en faire de nouveaux stagiaires de troisième qui traînent leur ombre entre la photocopieuse et la machine à café (ça arrive). La MIG peut être individuelle ou en groupe et sera pilotée par un mentor.

Si le jeune peut proposer une MIG, il pourra aussi choisir dans une liste intégrant aussi ses contraintes (scolaires, déplacement). Si le volontaire est déjà engagé dans une structure (il est par exemple jeune sapeur-pompier), cet engagement pourra couvrir sa mission d'intérêt général.

L'universel des domaines dans lequel il pourra accomplir cette mission est large : défense et mémoire, la sécurité, la solidarité, la santé, l'éducation, la culture, le sport, environnement et développement durable... Des lieux ou activités où le port de l'uniforme n'est pas obligatoire, sauf dans les corps dédiés à la sécurité : police, gendarmerie, pompiers.

➤ Renseignements : <http://www.creusa.gouv.fr/>

AUZANCES ■ Il n'a jamais été élu et pourtant il a laissé une marque indélébile sur le territoire

Vibrant hommage rendu à Alain Mathieu

Une sympathique et émouvante manifestation a eu lieu, samedi, en la mémoire d'Alain Mathieu, président du club de tir d'Auzances et de l'Office local du sport d'Auzances décédé en juin 2017. Le stand de tir portera désormais son nom.

Françoise Simon, maire, entourée des conseillers a rendu un vibrant hommage (*) à Alain Mathieu « cet enfant d'Auzances qui a laissé son empreinte, sur notre bourg, un homme qui a œuvré pour sa commune, pour sa prospérité et sa vitalité et surtout ses associations, lien indispensable de solidarité dans un monde rural comme le nôtre, un vrai bénévole comme nous n'en rencontrons plus ».

L'élue a retracé le parcours associatif de ce bénévole qui entra au club de tir d'Auzances en 1995. En 1997, il devint prési-

dent de cette association et ne cessa de la dynamiser, pour en faire une des plus importantes du département, voire de la région. Il s'est totalement impliqué avec les bénévoles du club pour rénover et transformer cette partie de l'ancien abattoir en un stand de tir homologué. Il œuvrait également chaque semaine auprès des collégiens et leur présentait avec beaucoup de plaisir son sport de prédilection.

Au Club omnisports, à Agir

En 1999, son autorité naturelle lui permit d'accéder à la présidence du Club omnisports d'Auzances, qui est devenu, grâce à son travail acharné l'Office local du sport d'Auzances. Le bénévole Alain Mathieu était toujours disponible pour son club mais aussi pour toutes les autres associations sans distinction et toujours avec une fort grande



HOMMAGE. Jean-Claude Mathieu et Grégory Mathieu ont dévoilé la plaque.

équité. On avait besoin : il était là... Être président de l'Office n'était pas une chose simple : fédérer les associations, distribuer la subvention municipale, gérer les équipements sportifs municipaux, organiser les grandes manifestations, motiver les bénévoles.

Dès 2000, il entra comme

trésorier, au sein du bureau d'Agir, devenu centre d'animation de la vie locale. Là encore, un poste clef où les difficultés s'entassaient. Pas une fois il n'a baissé les bras, douté, cédé. Son extrême rigueur, son esprit d'analyse, son optimisme, ses connaissances étaient précieux aux présidents comme aux

directrices ou personnel qui se sont succédé. Depuis le début, il avait compris que le travail auprès des jeunes était essentiel, que c'était là un enjeu de l'avenir de nos territoires. Il savait construire ce lien social nécessaire à toute vie collective, en aidant les plus démunis sans les assister, en complétant les

activités de nos territoires, en anticipant les actions pour que tous et toutes se sentent bien là... Son épouse, Janine, l'a rejoint au conseil d'administration de cette association.

Alain Mathieu n'était pas élu et n'avait pas souhaité l'être et pourtant il a laissé une marque indélébile sur le territoire. La reconnaissance et la gratitude de la commune s'expriment à travers une simple plaque, dévoilée par Jean-Claude Mathieu, son frère et Grégory, son fils, qui donne le nom d'Alain Mathieu au stand de tir auzançais. Françoise Simon a remis à Janine Mathieu, la médaille de la ville d'Auzances à titre posthume pour Alain Mathieu. ■

(*) En présence de Christian Lagrange, président du Comité départemental des sociétés creusoises de tir et président du CDOS ; Nicole Bottazzi, présidente du club de tir aubussonnais ; Christian Bailly, président de la Société de tir sportif guérétoise.